



ANNALES
— DES —
PRETRES ADORATEURS
— et de la —
LIGUE SACERDOTALE.

Abonnement par année : Canada, 50c. ; Etats-Unis, 60c. ; Etranger, 3 frs.

P. om

Direction de l'Œuvre

DIRECTION GÉNÉRALE POUR LE CANADA : R. P. GALTIER,
Directeur, 368 Est, Avenue Mont-Royal, Montréal.

Directeurs diocésains :

MONTRÉAL : Monsieur le chanoine Jos. Savaria, curé de La Chine, P. Q.

QUÉBEC : Monsieur l'abbé C. A. Collet, Mérici, Chemin St Louis, Québec.

OTTAWA : Monsieur le chanoine L. N. Campeau, chancelier de l'Archevêché.

CHICOUTIMI : Monsieur l'abbé H. Marceau, curé de N. D. de Laterrière.

RIMOUSKI : Monsieur l'abbé J. R. Léonard, Grand Séminaire de Rimouski.

NICOLET : Monsieur l'abbé F. A. St Germain, évêché de Nicolet.

ST HYACINTHE : Monsieur l'abbé L. T. Proulx, Séminaire de Saint-Hyacinthe.

SHERBROOKE : Monsieur l'abbé J. Chs McGee, Cappelton, P. Q.

TROIS-RIVIÈRES : Monsieur l'abbé Léon Lamothe, évêché de Trois-Rivières.

JOLIETTE : Rév. P. Foucher, Noviciat des Clercs de St Viateur.

VALLEYFIELD : Monsieur l'abbé J. S. Edmond Aubin, Collège de Valleyfield.

ST BONIFACE : Mgr Frs Az. Dugas, V. G., Archevêché de St Boniface, Man.

RÉGINA : Rév. Edouard Pacaud, Evêché de Régina, Sask.

TORONTO : Rev. A. O'Leary, St. Mary's Church, Collingwood, Ont.

KINGSTON : Rev. Archibald Hanley, Archbishop's Palace, Kingston, Ont.

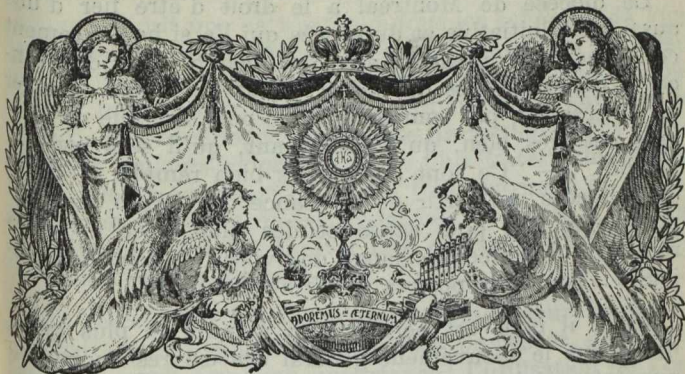
LONDON : Rev. Theo. Valentin, St. Joseph's Hospital, London, Ont.

HAMILTON : Very Reverend Michel J. Weidner, Hespeler, Ont.

HALIFAX : Rev. Gerald Murphy, St Patrick's Church, Halifax.

CHARLOTTETOWN : Reverend M. Monaghan, Vernon River, Co. Queen, P.E.I.

PETERBORO : Rév. Patrick J. Kelly, St. Peter's Cathedral, Peterboro, Ont.



Premier Congrès Sacerdotal de Montréal.



Aperçu Général

Le diocèse de Montréal vient d'avoir son premier Congrès sacerdotal. Sans oser avancer que tout y fut absolument parfait, nous n'hésitons pas à dire qu'il a été visiblement béni de Dieu et que dans son ensemble il constitue un véritable succès. Pas loin de trois cents prêtres, du clergé séculier et du clergé régulier, ont répondu avec empressement à l'invitation de leur Archevêque. Et parmi ceux qui n'ont pu prendre part au Congrès, beaucoup, nous le savons, y étaient présents "de pensée et de cœur," comme le disait Sa Grandeur en parlant de Mgr Gauthier qu'une malheureuse indisposition retenait à l'Hôtel-Dieu.

Le diocèse de Montréal a le droit d'être fier d'une aussi belle initiative et du succès qui l'a si heureusement couronnée. "J'ai assisté aux *Semaines Sociales* de France, à quelques-unes du moins, disait un prêtre étranger au diocèse, et, par comparaison, je puis dire que ce Congrès est très bien, qu'il est vivant, qu'il sera utile et fécond." — "Ce sont deux jours bien remplis — disait de son côté, au sortir de la séance de clôture, un chanoine-curé des plus actifs et des plus zélés — on a remué là des idées, échangé des vues, ébauché des projets... Tout cela portera des fruits heureux."

Déjà, il nous est permis d'en augurer le plus grand bien pour le mouvement général des œuvres eucharistiques et sociales dans le diocèse. On l'a dit aussi avec autant de raison, croyons-nous, que d'apostolique désintéressement: "Ce Congrès de Montréal est un bel encouragement et un bel exemple... Il accélère et détermine un mouvement social catholique très heureux dans notre province. Ce mouvement ne peut que grandir en se généralisant. L'idée est en marche, et elle est en bonne voie." (1)

Avec tous ceux que doivent passionner le salut des âmes et la noble ambition de "tout restaurer dans le Christ," nous souhaitons que cet exemple soit suivi partout, que ce grain de sénévé devienne un grand arbre dont les rameaux s'étendent bientôt sur le pays tout entier.

Les questions inscrites au programme du Congrès, on le sait, étaient de celles qui réclament plus que jamais l'attention et la sollicitude du prêtre. Les rapporteurs les ont traitées avec une réelle compétence, et les travaux présentés ont été suivis avec le plus grand intérêt. Point de grand appareil, point de discours solennels dans les réunions. Elles y furent toutes familières, ou plutôt tôt familiales, sous la présidence paternelle de l'Arche

(1) *Action sociale*, 6 février 1913.

vêque qui prit une part active à tous les échanges de vue, à toutes les délibérations de l'assemblée et les conduisit avec un coup d'œil toujours clairvoyant. Chacun pouvait à tour de rôle exposer ses difficultés ou apporter le mot de son expérience. De là une discussion pleine d'entrain et toujours empreinte de la plus fraternelle cordialité. De là encore le caractère très instructif et essentiellement pratique de ces réunions; de là, leur charme si puissant qui a fait trouver trop courtes les heures que nous leur avons consacrées.

Le terrain sur lequel on s'était placé pour traiter et résoudre pratiquement les questions proposées, sans être exclusif, avait aussi son importance: l'utilisation de l'organisation paroissiale pour développer dans notre peuple la pratique de la communion fréquente et une mentalité sociale catholique. "Si l'organisation paroissiale n'est pas tout, a-t-on écrit à propos du Congrès, elle est déjà beaucoup, et elle est indispensable: c'est par elle qu'il faut et qu'il est relativement facile de commencer. C'est ce que l'on semble avoir bien compris et n'avoir pas un instant oublié dans ce beau congrès de Montréal, qui vient d'avoir lieu. On semble bien aussi y avoir compris que l'organisation paroissiale, pour réussir, suppose une vie chrétienne intense et convaincue, une vie de catholiques pratiquant leur religion, avec foi intelligente et avec ferveur, une vie où l'Eucharistie tiennne sa grande place pour vivifier divinement toutes les âmes. La vie des œuvres extérieures doit être la manifestation, l'effet de la vie intérieure de la grâce, de la vie divine que Dieu met et entretient en nous. Quand on s'inspire de principes aussi solides et aussi sages, on a l'assurance d'une action vraiment efficace, progressive, victorieuse même, à laquelle aucun obstacle humain ne saurait bien longtemps résister."

Inutile de faire remarquer ici que l'abondance des matières fixées au programme se serait prêtée aisément et avec avantage à des séances deux fois plus nombreuses. Maintes questions, et non des moindres, telle l'organisation des catéchismes, n'ont pu qu'être effleurées. Mais

ce qu'il y a eu de bon dans cette multiplicité même, c'est qu'elle a contribué, selon nous, à ouvrir les yeux de plus d'un congressiste sur des questions vitales et pleines d'actualité, sur des besoins urgents à pourvoir, sur des problèmes à étudier, sur les diverses méthodes ou industries à employer pour les résoudre pratiquement.

Reste à chacun de parfaire et d'utiliser pour son propre compte ce travail d'ensemble par des réflexions et des études personnelles, d'adapter à la paroisse dont il a la charge les meilleures solutions ou industries de zèle qui ont été proposées et d'inspirer son ministère des résolutions qui ont été prises au Congrès.

Mais, à notre humble avis, pour aboutir à une action eucharistique et sociale plus efficace et plus durable, rien ne nous semble mieux devoir compléter le travail élaboré dans nos Congrès sacerdotaux que la tenue de congrès régionaux eucharistiques, et de semaines ou journées sociales qui, chez nous comme ailleurs, doivent en être l'épanouissement naturel et nécessaire. Là, on sera mieux à même de constater et d'étudier sur place les besoins particuliers de la population, les difficultés pratiques provenant des circonstances locales. Reprenant en sous-œuvre telle question inscrite au programme du congrès sacerdotal, on l'étudiera plus à fond, on en adaptera les solutions aux besoins de chaque localité, on pourvoira enfin à l'organisation immédiate ou au bon fonctionnement de telle ou telle œuvre qui s'impose.

Nous savons que ce vœu formulé de nouveau ici et admis par tous en principe, sourit particulièrement à quelques Confrères dont le zèle plus ardent, joint à des conditions plus favorables de succès, les met mieux à même de le réaliser. Nous souhaitons vivement que leur pieux projet voit bientôt le jour et nous pouvons les assurer d'avance qu'ils seront amplement dédommagés de leurs efforts.



Journée Eucharistique

La première journée du Congrès fut consacrée à l'étude des moyens de rendre plus forte et plus active la vie chrétienne et sacerdotale : la pratique de la communion fréquente chez les enfants et chez les adultes, — l'organisation des catéchismes, — et pour le prêtre lui-même, l'imitation des vertus sacerdotales dont Jésus-Christ lui offre le modèle et la grâce dans la Sainte Eucharistie.

Première séance

Monseigneur Bruchési lui-même, préside, ayant à sa droite M. l'abbé Lecoq, supérieur de Saint Sulpice au Canada, et M. l'abbé Lelandais, directeur du Grand Séminaire.

Sa Grandeur ouvre le Congrès par la prière, par un aimable souhait de bienvenue à tous les congressistes, suivi d'une courte allocution.

“Bénis soient tous ceux qui viennent au nom du Seigneur!

Vous avez répondu en grand nombre à l'appel qui vous a été fait. J'en suis réjoui. Vous avez compris l'opportunité, l'utilité et les avantages d'un congrès sacerdotal, comme celui-ci. C'est le premier de ce genre. *D'autres suivront, et des congrès régionaux*, je l'espère.

Je l'ai mis sous la protection de saint François de Sales, dont nous célébrons aujourd'hui la fête, dont on a toujours loué la science, la piété et la douceur, dont on ne saurait oublier le zèle ardent pour tout ce qui touchait à l'apostolat eucharistique et aux œuvres sociales de son temps.

Je regrette que Monseigneur Gauthier soit retenu loin de nous, par une maladie qui n'est pas grave sans doute, mais qui se prolonge au-delà de nos prévisions. Il avait pris une grande part à

l'organisation de ce congrès. Je sais que ne pas y venir est pour lui un dur sacrifice.

Sans plus de préambule, nous allons nous mettre à l'œuvre et consacrer ces deux journées à l'étude de sujets utiles et féconds. Des prêtres ont bien voulu accepter de faire des rapports sur les questions proposées, et ils y ont travaillé avec ardeur. Ils nous présenteront des faits, qui nous seront d'une grande utilité pour notre ministère.

Après lecture des rapports, s'engagera la discussion, où chacun pourra demander des explications, présenter les difficultés relatives aux questions de la confession et de la communion, et suggérer les diverses industries employées pour les résoudre pratiquement.

Ce Congrès terminé, je me ferai un devoir de transmettre à Saint-Père la relation des travaux du Congrès, des résolutions prises et des vœux adoptés. Nul doute qu'il ne nous répondra par une paternelle bénédiction.

Je ne dois pas oublier de remercier aussi Messieurs de Saint-Sulpice et son digne Supérieur, qui ont daigné nous ouvrir toutes grandes les portes de leur séminaire."

Premier rapport

Après cette courte allocution, la parole fut donnée à M. l'abbé Payette, curé de Longueuil, pour son rapport sur "*l'Apostolat de la communion fréquente et quotidienne chez les adultes.*"

Comme nos lecteurs pourront en juger par le texte même du rapport, que nous avons le plaisir de pouvoir leur offrir, le Congrès s'ouvrit par un travail remarquable de doctrine et d'expérience. La dernière partie, créée à relever la statistique des communions pour le diocèse et les progrès réalisés sur ce point depuis le Congrès de 1910, ne fut ni des moins intéressantes des moins suggestives.

Après la lecture de ce rapport qui fut écouté avec la plus grande attention et dont les conclusions furent soulignées par les applaudissements de l'assemblée, M. le seigneur se lève et félicite chaleureusement M. le

de Longueuil. Il insiste sur la nécessité de prêcher assidûment sur la Communion fréquente et quotidienne, de stimuler la piété des fidèles en leur en découvrant les effets admirables et les richesses incomparables. "Permettez-moi, dit Sa Grandeur, de vous signaler deux pensées que j'aime à redire à l'occasion de mes visites pastorales. La première est que les hommes ne sont jamais satisfaits des biens matériels; jamais vous n'entendez dire: Maintenant je suis assez riche. Non, ils veulent toujours s'enrichir davantage. Et nous ne pouvons pas trop les en blâmer, pourvu que par ailleurs ils fassent de leurs richesses un bon usage. Mais, pourquoi ne pas leur inspirer le désir des biens surnaturels, bien autrement précieux et durables? — Ma seconde pensée se rapporte aux difficultés que présentent parfois certaines personnes. Je leur répond: Si l'on vous proposait de vous donner une pièce d'or, que dis-je, seulement 25 centins, chaque fois que vous viendriez à l'église, ne seriez-vous pas empressés de venir recevoir cette pièce de monnaie? — Quel est celui qui manquerait au rendez-vous? Alors, soyez logiques! Qu'est-ce que l'or de la terre à côté des biens infinis? Et puisque la Sainte Communion est d'un prix vraiment inestimable, venez souvent, tous les jours en enrichir votre âme pour l'éternité. Sachons nous servir à l'occasion, ajoute Sa Grandeur, de quelques pensées analogues pour éclairer et exciter la piété des fidèles envers la Sainte Communion."

Le Père *Lault*, des Pères du Saint-Sacrement, signale comme l'un des meilleurs moyens de promouvoir l'assistance à la Sainte Messe et la communion fréquente, les Ligues ou groupement d'hommes, de mères de familles, de jeunes gens. Il importe beaucoup de ne point laisser les bonnes volontés isolées ou laissées à leur initiative personnelle. L'association, sur ce point comme sur tous les autres, s'impose. C'est une garantie de fidélité et de persévérance. Il n'est pas toujours nécessaire de créer un organisme nouveau: la Ligue peut être formée au sein des Associations existantes. Ne pourrait-on pas créer une Ligue des familles chrétiennes à l'effet que

chacune d'elles se fasse représenter chaque jour à Sainte Messe et à la Sainte Table par l'un ou l'autre de ses membres? Une paroisse dont les familles entreraient dans ce mouvement serait vite transformée et bénie de Dieu.

M. le curé *Charrier*, de Saint-Jacques, soulignant la grande difficulté qu'on éprouve à amener les hommes à la messe et à la communion fréquente, préconise les retraites, les triduums, les concours d'hommes pour se grouper ensemble et les amener par là à une communion plus fréquente. Il parle aussi de l'influence chrétienne de la femme. Il souhaite que l'on exhorte les parents à conduire eux-mêmes leurs petits enfants à la Table sainte.

M. l'abbé *Alarie*, aumônier du Bon-Pasteur, insiste avec beaucoup d'à-propos sur la nécessité de faire dans chaque foyer, de l'éducation chrétienne la base de l'éducation eucharistique. Et pour cela, ajoute-t-il, il conviendrait que le pasteur connaisse bien son troupeau, que le troupeau par conséquent ne soit pas trop considérable et, en termes respectueux, il rêve de voir les paroisses se diviser encore et beaucoup... Son rêve, il le constate aux applaudissements qui l'accueillent, est très populaire.—Monseigneur sourit et assure que l'autorité veille, mais, dans la réalité, il y a bien des exigences à considérer.

M. le curé *Baillargé*, de Verchères, estime, puisqu'il s'agit d'instruire le peuple et de le former à l'esprit chrétien, que l'histoire sainte n'est pas assez connue dans la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ en particulier.

M. l'abbé *Beaudin*, vicaire à Saint-Joseph, fait observer l'énorme disproportion dans le nombre des communions faites au collège ou au couvent par les élèves, durant l'année scolaire et le nombre des communions faites pendant les vacances ou après la sortie du collège.

doit-il pas y avoir là un défaut grave dans l'éducation eucharistique de ces enfants? Ou bien ont-ils un amour véritable de la communion?

Il faut bien faire la part des circonstances, remarque *Monseigneur*. Ces écoliers peuvent être très sincères; mais en vacances, et plus tard dans la vie, les difficultés sont plus grandes; l'entraînement et la voix de la cloche ne sont plus là. Le respect humain, l'indifférence du milieu, les veillées tardives, la liberté plus grande: ce sont autant d'obstacles dont il faudrait triompher. Il faut pour cela avoir du caractère et un fondement solide de piété. Le remède à apporter, le moyen à prendre, c'est de travailler sans relâche à rendre plus solides les convictions des enfants, à les persuader qu'ils ont besoin de Dieu durant les vacances et durant toute la vie comme pendant leurs années scolaires et plus encore. Je connais, dit *Monseigneur*, nombre de jeunes gens qui se font un devoir de communier tous les jours, pourquoi tous ne feraient-ils pas de même?

Le Père *Amé*, des Franciscains, revient sur les moyens d'amener les fidèles à la Messe et à la Communion. "On a parlé, dit-il, de créer une Ligue à cet effet, et c'est très bien; mais pourquoi ne pas adhérer au *tiers-ordre* de saint François: c'est une de ses règles d'assister à la messe tous les jours, et il est facile d'amener les tertiaires à la Table sainte." Tout le monde applaudit.

Monsieur le curé *Forbes*, de Saint-Jean-Baptiste, parle ensuite de la *Ligue des volontaires de la communion hebdomadaire*, comme moyen de stimuler les jeunes en vacances. Il dit un mot de son organisation et des résultats obtenus. On fait imprimer et on distribue aux enfants des bulletins d'adhésion à cette ligue, les invitant à faire la communion hebdomadaire durant les vacances. A la fin de chaque mois, l'enfant n'a qu'à marquer d'une croix sur son bulletin le nombre des communions faites. Chez moi, ajoute Monsieur le Curé, sur 1,100 enfants, au-delà de 500 se sont engagés dans cette

ligue. Près de 300 ont été fidèles à envoyer chaque mois leur bulletin et la moyenne des communions a été de 4 par mois. Il est à remarquer que bon nombre communi-
nient plusieurs fois la semaine. D'autres ont la franchise de renvoyer leur bulletin en blanc ou avec une seule ou deux communions, promettant pour l'avenir plus de générosité. Aux uns et aux autres, le Curé prend la peine d'envoyer une image avec quelques mots soit d'encouragement, soit de paternel reproche.

Excellent moyen, ajoute *Monseigneur*, digne du zèle de tous les prêtres !

M. l'abbé *Latour* demande au Rapporteur une explication au sujet des statistiques si intéressantes qu'il a présentées, puis le Père *Tourangeau*, des Oblats, signale un obstacle qui se présente bien souvent à la communion des hommes : c'est la question de pouvoir se confesser. "Les jours assignés pour les confessions, dit-il, les confessions sont assiégés par les femmes, et puis, les hommes n'aiment pas trop passer au milieu d'elles, enfin ils n'aiment pas ou ne peuvent attendre trop longtemps. Chez nous, nous avons établi des *séances de confession exclusivement réservées aux hommes* : les résultats ont été des plus encourageants. N'aurions-nous pas là un moyen d'amener les hommes à la Table Sainte."

Mais le temps réservé à la discussion et aux délibérations est écoulé. Avant de lever la séance pour un quart d'heure, *Monseigneur* conclut par ces paroles : "Deux pensées résumeront cette séance. Il faut d'abord convaincre nos populations de la nécessité de communier souvent, tous les jours, par une prédication suivie et nourrie de preuves solides. — Il faut ensuite enlever au tant que possible les obstacles à la communion fréquente et faciliter par tous les moyens licites et dignes l'accès au banquet eucharistique. Répondons avec charité aux désirs des fidèles qui demandent la Communion en dehors des messes. Les messes ont lieu de très bonne heure surtout dans nos campagnes ; on donne la communion

avant
à ma
ce jo
et sa
est p
Ne d
faut
muni
plus
rons
en st
je le
par M
tout

C'e
qui a
Cong
confe

M.
établi
commu
pales
diocès
net et

Qua
regard
quelqu
des d
nées."
Décret
de dis
il est
commu

Mai
qu'à c
enfant
maître
parent

avant la Messe ou immédiatement après. Qu'on vienne à manquer ces heures, la communion est manquée pour ce jour-là. C'est là précisément qu'il faut avoir du zèle et savoir se déranger. A choisir entre deux choses, il est préférable de donner la Communion sans la Messe. Ne dites donc pas à vos fidèles que pour communier il faut assister à la messe du matin, mais bien : qu'ils communient, qu'ils peuvent venir à l'heure qui leur sera le plus commode, voire même 8 ou 9 heures. Nous attirerons ainsi bien des fidèles à la Communion et Dieu, soyez-en sûrs, vous en tiendra compte au grand jour. Donc, je le répète et j'appuie sur le mot signalé bien à propos par Monsieur le Rapporteur : *la Communion à demande, tout est là !*"

Deuxième rapport

C'est M. le chanoine *Jasmin*, curé de Sainte-Thérèse, qui avait été chargé du second travail à présenter au Congrès. Il traite "*de la première communion, de la confession et de la communion fréquentes des enfants.*"

M. le rapporteur rappelle et commente brièvement les règles établies par le Décret "*Quam singulari*," au sujet de la première communion des enfants. Il les fait suivre des directions épiscopales qui ont accompagné la promulgation du Décret pour le diocèse. Nous n'insisterons pas sur cette partie qui fut un exposé net et précis de la discipline actuelle de l'Eglise.

Quant à la mise à exécution du Décret, dit M. *Jasmin*, je regarde comme chose admise que le clergé et les fidèles, après quelques hésitations, ont accepté résolument le Décret "libérateur des dernières notions inexactes et des dernières pratiques erronées." Le Jansénisme a reçu son dernier coup, du fait que le Décret ordonne aux enfants d'accomplir le devoir pascal dès l'âge de discrétion et favorise chez eux la Communion fréquente. Donc, il est entendu que, dès cet âge, nous admettons les enfants à la communion.

Mais qui fait le discernement de cet âge de discrétion? — Jusqu'à ce jour, constate le rapporteur, le devoir de présenter les enfants à la première communion a été rempli par les maîtres et maîtresses et les prêtres qui visitent les écoles, plutôt que par les parents eux-mêmes. C'est une coutume louable, pourvu qu'à

l'occasion les parents sachent bien qu'ils restent responsables, et que du reste on veille à ce que l'instituteur ou l'institutrice ne se montre pas trop sévère.

Maintenant, dans le diocèse, fait-on faire la première communion par groupes ou isolément? Il semble, après enquête, qu'elle se fait plutôt par groupes, ce que la discipline diocésaine paraît favoriser, dès lors qu'on y voit un moyen d'augmenter la ferveur des enfants. Or, il est impossible de consacrer une longue préparation, s'il en est autrement. La première communion par groupes permet une retraite où l'on mûrit les bonnes dispositions de l'enfant. C'est aussi pour le curé un moyen plus facile de contrôle sur les parents, les instituteurs et les enfants, surtout dans les paroisses populeuses.

Mais cela expose peut-être à donner à la première communion un caractère de solennité qui ne paraît pas dans l'esprit du décret. Pour que nous en arrivions à une pratique d'un juste milieu, que faut-il faire? Il faut, répond le rapporteur, supprimer les toilettes de luxe, les cadeaux de prix, les décorations pompeuses à l'église, les sermons à grand effet, etc. Ne serait-il pas mieux d'inviter le père et la mère à communier avec leur enfant? Admettons ce qui constitue une solennité plus religieuse et peut jeter dans un cœur d'enfant le germe d'un plus grand amour de l'Éucharistie, un désir de s'en approcher souvent et avec ferveur. Comme pour l'homme avancé en âge, les cérémonies religieuses sont de nature à favoriser la dévotion intérieure de l'enfant.

Le Décret ajoute pour ceux qui ont charge des enfants, qu'ils doivent veiller avec le plus grand soin à ce que ceux-ci, après la première communion, s'approchent de la sainte Table tous les jours, si possible, comme le désire Jésus-Christ.

Le rapporteur aborde ensuite la pratique à suivre dans la confession et la communion des enfants. Pour la communion fréquente, avec l'état de grâce, le Saint-Père demande l'intention droite. La routine est à redouter. Convient-il alors de favoriser les communions collectives à dates fixes? Il paraît bien difficile, surtout dans les paroisses populeuses, d'entraîner autrement les enfants.

Beaucoup ont coutume de confesser les enfants pour le premier vendredi, et, nécessairement, quand on doit entendre plusieurs centaines d'enfants, il faut se presser. Sans exclure la communion du vendredi, M. le rapporteur croit qu'on devrait surtout tendre à celle du dimanche. C'était la pratique des premiers chrétiens. On se réunissait pour la communion le jour du dimanche. Ce jour était le jour de la communion: "Die Dominica." Quand le concile de Trente fit la loi de la communion, il la considérait comme le complément ordinaire de la messe. Que l'on encourage donc à la communion du vendredi, très bien; mais qu'on insiste surtout sur la communion du dimanche.

Pour ce qui est de la confession des enfants, M. le rapporteur estime qu'il vaudrait mieux confesser les enfants par groupes, de façon à ce que le même groupe ne se présente collectivement qu'une fois par trois semaines, ou même par mois, en laissant bien entendu à chacun, isolément, la facilité de se présenter chaque fois qu'il a une inquiétude de conscience, et en autorisant, cela va sans dire, en exhortant même à la communion fréquente et quotidienne. On pourra ainsi donner plus de temps et de soin à ce ministère si important. Les confessions entendues moins souvent seront aussi mieux entendues. C'est au confessionnal que l'enfant reçoit du prêtre la prédication la plus efficace. Est-il convenable de faire précéder la confession de chaque groupe d'une petite allocution préparatoire? Là où la chose est possible, l'expérience démontre que c'est une industrie excellente. La monition privée qui la suit, accompagnée de quelques interrogations, vient très bien compléter la première. L'enfant est alors instruit personnellement et le prêtre est vraiment éducateur.

Autre question délicate: convient-il d'absoudre le petit enfant chaque fois qu'il se présente? Evidemment chaque fois qu'il y a péché, surtout péché grave. Le Décret réprovoque la coutume de ne jamais donner l'absolution aux petits enfants. Il faut la lui donner, pourvu qu'il y ait au moins évidence de péché véniel, car il ne faut pas priver l'enfant des grâces du sacrement de pénitence, qui le préserveront contre les dangers futurs et prochains, à moins toutefois qu'il ne paraisse aucunement disposé à recevoir l'absolution. Mais dans le doute? Le rapporteur penche pour l'absolution sous condition au moins de temps en temps, de peur qu'en l'excitant à la contrition pour des fautes qui n'en sont pas, on ne fausse la conscience de l'enfant. — D'ailleurs il ne voit pas d'inconvénient à admettre les petits enfants à la communion chaque dimanche, plusieurs fois la semaine, même tous les jours, en ne les confessant qu'une fois par trois semaines ou par mois, du moment qu'ils savent d'ailleurs qu'ils peuvent, s'ils ont une inquiétude, se présenter quand ils le veulent au saint tribunal. —

M. le chanoine conclut par ce vœu: "Que le zèle des prêtres se porte à faire communier les enfants aussi jeunes que possible; à bien entendre les confessions des enfants pour mieux les prémunir contre les dangers de la vie; à préparer avec les enfants d'aujourd'hui une génération de chrétiens qui aient contracté la bonne habitude de communier fréquemment et particulièrement de sanctifier le dimanche par la communion comme par la messe; et que, pour arriver à cette triple fin, on favorise, pour les chers enfants, la confrérie du Très Saint-Sacrement.

Tel est, dans ses grandes lignes, le remarquable travail, et d'une si grande portée pratique, présenté par M. le chanoine Jasmin.

Monseigneur félicite le Rapporteur et demande les avis des congressistes.

Quelqu'un demande si le confesseur doit obliger à faire sa première communion un enfant qu'il trouve dans l'habitude du péché mortel et qui, par ailleurs, est suffisamment instruit.

La Communion, répond *Sa Grandeur*, n'est pas une récompense, mais un remède. Le précepte de la communion urge pour cet enfant, tout autant que pour l'adulte.

M. le chanoine *Savaria* propose un cas de conscience intéressant, dont la solution du reste paraît facile. Voici, dit-il, trois ou quatre enfants qui n'ont point pris part à la première communion des différents groupes et que le curé reconnaît suffisamment préparés peu de temps avant l'expiration de l'année ecclésiastique; peut-il faire attendre ces enfants à la date fixée pour la première communion du prochain groupe, ou bien est-il obligé de les faire communier immédiatement?

A cela, il est répondu que s'il n'y a pas d'obligation stricte, il y a du moins affaire de zèle. On ne voit pas trop pourquoi ces enfants seraient tenus éloignés plus longtemps de la Table sainte.

A ce propos, *Monseigneur* touche à la question des premières communions par groupes telle qu'elle se pratique dans le diocèse. Je ne crois pas, dit-il, que ce soit contraire à l'esprit du Décret. A Rome même, j'ai vu des premières communions par groupes de 15 ou 20 enfants. Ceux-ci sont ensuite présentés au Saint-Père qui les bénit: ce qui prouve que la communion par groupes n'est pas réprouvée.

M. le curé *Desrosiers*, de Saint-Pierre-aux-Liens, soulève des difficultés de pratique incontestables, dans les campagnes surtout. Comment arriver pratiquement à

faire communier les enfants le dimanche? C'est une chose quasi impossible, si l'on ne veut pas nuire au catéchisme qui se donne alors dans les écoles. Et puis à quelle heure convient-il de mettre la messe dite des enfants pour leur permettre d'y communier? Doivent-ils rester à jeun jusqu'à cette messe, (généralement tardive, à 8 ou 9 heures, et pourtant si commode par ailleurs pour leur faciliter l'assistance dominicale), ou bien faut-il les faire revenir; et les enfants de chœur, dont on a besoin à la grand'messe? —

On répond en substance qu'il peut y avoir des communions matinales sans messe matinale, l'enfant reviendra alors pour la messe de 10 heures. La solution des questions proposées dépend du reste de tant de circonstances, que c'est à chaque curé de faire pour le mieux.

M. l'abbé *Labrosse*, de Saint-Sulpice, revient sur la question de l'absolution refusée ou donnée sous condition, qui a été traitée dans le rapport. Il insiste pour qu'on trouve le moyen, en revenant sur les péchés de la vie passée par exemple, de donner toujours l'absolution.

Monseigneur appuie sur cette observation. Il ne fait exception que pour un enfant qui, tout en ayant matière suffisante, ferait preuve d'une légèreté ou d'une insouciance telle, qu'elle ne laisserait soupçonner aucune contrition. Mais, ajoute-t-il, il faut se mettre en garde contre un reste de jansénisme qui prétexterait la légèreté de matière pour refuser ou différer l'absolution. L'absolution est une grâce trop appréciable pour la refuser, même aux enfants, sans raison suffisante. Il est du reste facile d'exciter la contrition chez un enfant, en lui parlant de la peine qu'il a faite à Notre-Seigneur. "Quand vous avez fait de la peine à votre mère, peut-on lui dire, vous le regrettez bien, n'est-ce pas? Or le bon Dieu, c'est votre Père, il vous aime plus que votre bonne mère, et puis, si vous vous confessez bien, vous allez devenir pur comme un petit ange." Il faut savoir

user avec les enfants des industries que sait inspirer un zèle éclairé.

Quelqu'un demande ensuite dans quelle mesure est-on obligé de poser des interrogations à l'enfant, pour lui faire accuser de nouveau des péchés passés, afin d'assurer chez lui une vraie contrition?

On répond que les questions posées ne doivent pas être de nature à mettre l'âme de l'enfant à la torture, mais qu'il faut savoir user de prudence et de discrétion.

On suggère ensuite, là où la chose est possible, de faire une exhortation générale aux enfants avant de les confesser.

M. l'abbé *De Lamirande*, vicaire à Saint-Jean-Baptiste, exprime la crainte de voir abandonner la pratique de la communion du premier vendredi, si l'on habitue les enfants à se confesser par groupes échelonnés tout le long du mois.

On fait remarquer qu'il ne s'agit nullement de supprimer la communion du premier vendredi, si heureusement dans les coutumes du diocèse et si riche en promesses divines, mais bien de rendre la charge du confesseur moins onéreuse et la confession elle-même plus fructueuse pour le pénitent, parce que plus soignée. Les confessions de chaque groupe étant réparties entre chacune des semaines du mois, le confesseur pourra donner plus de temps à chaque pénitent et éloigner ainsi le sérieux inconvénient des confessions faites à la course.

Monseigneur signale ensuite un point bien important. Il conseille d'apporter une attention spéciale à l'action de grâces, de la faire tout haut si possible avec les enfants, de leur faire réciter ensemble des prières à diverses intentions.

M. l'abbé *St-Denis* remarque que, pour le gain des indulgences, certaines prières doivent être dites par tous et non par un seul pour tous.

Avant de terminer cette première partie de la journée eucharistique plus spécialement consacrée à l'apostolat de la communion et des œuvres qui s'y rattachent, le Père *Lault* revenant sur une parole de Sa Grandeur prononcée à l'ouverture de la première séance, émet le vœu de voir les Congrès eucharistiques régionaux fonctionner aussitôt que possible dans le diocèse.

Monseigneur répond que la chose est admise par tous en principe, mais quant à sa réalisation immédiate, les circonstances décideront. Et Sa Grandeur lève la séance.

Deuxième séance

La première séance, l'après-midi du premier jour, s'ouvre à 2.30 heures. Mgr l'Archevêque qui préside est accompagné de Mgr Roy, V. G. et de monsieur l'abbé Lecoq. — Le premier rapport présenté à cette séance est celui de M. l'abbé Richard, prêtre de Saint-Sulpice. Il traite de "*l'organisation des catéchismes.*" C'est un sujet, on le comprend, très pratique et plutôt difficile à traiter de façon à rencontrer toutes les vues. Aussi fut-il l'occasion d'une discussion très animée et très instructive.

Premier rapport

M. le rapporteur signale d'abord le besoin croissant de l'enseignement religieux à notre époque, comme dans notre province. Si notre pays, dans son ensemble, est encore catholique, on ne saurait nier que chez bon nombre la foi diminue, et même la pratique religieuse s'en va. Quelles sont les causes d'un tel mal? Elles sont multiples. Il y a la richesse qui engendre le désir du bien-être, du plaisir, du luxe. Mais la grande cause, c'est l'*ignorance religieuse.* C'est là aussi pour le Saint-Père la source des plus vives inquiétudes et des plus constantes préoccupations. Ne devrait-on pas signaler aussi la propagande d'erreurs et de perversion organisée et poursuivie très activement chez nous par la franc-maçonnerie? Son œuvre est d'autant plus à redouter qu'elle est plus sourde et plus lente. Combien dont la foi mal éclairée, les principes religieux sans fondement solide, se laissent prendre

aux apparences plutôt philanthropiques de la secte, lui prêtent l'appui de leur nom et de leur argent, soutiennent ainsi sa propagande antireligieuse et antisociale, en attendant qu'ils deviennent eux-mêmes des ennemis déclarés de l'Eglise.

Le devoir qui s'impose à nous est d'éclairer la foi de nos fidèles, de les mettre en garde contre les dangers actuels qui la menacent.

Pour cela, nous avons deux moyens: nous instruirons nos fidèles par le *sermon* et le *catéchisme*, qu'on a comparés si justement au pain pour les adultes et au lait pour les enfants. Pour les petits, les ignorants, le catéchisme est aussi nécessaire que le lait aux enfants.

L'enseignement du catéchisme s'impose à nous d'abord d'une manière indirecte. Les maîtres et les maîtresses de nos écoles officielles sont des fidèles pratiquants; les laïques, comme les religieux et les religieuses, comprennent l'importance de l'éducation chrétienne, et c'est une grâce du ciel. Le rôle indirect du prêtre sera plutôt de stimuler leur zèle.

Mais en outre, et c'est l'ordre du Pape, le prêtre lui-même doit se faire catéchiste. "Tous les dimanches et tous les jours de fête sans exception, les curés et tous ceux qui ont charge d'âmes doivent consacrer une heure entière à instruire les enfants d'après la lettre du catéchisme. Et cela, ajoute le Pape, nous l'ordonnons en vertu de Notre autorité apostolique." Le Pape charge ensuite les évêques de faire exécuter ses ordres et de pourvoir à ce que les prêtres préparent soigneusement leurs catéchismes, ce genre demandant plus de réflexion et de travail que la préparation d'un sermon ordinaire.

Mgr l'Archevêque s'est rendu sans retard aux désirs du Saint-Père. Il a insisté auprès de ses prêtres pour qu'ils les exécutent à la lettre. Il y a donc là pour le prêtre obligation stricte. Le principe est clair. Je laisse aux moralistes de déterminer le plus ou moins de gravité de telle ou telle infraction à la loi.

M. le rapporteur note ensuite que, d'après l'enquête qui vient d'être faite dans le diocèse, notre clergé s'est vraiment mis à l'œuvre plus que jamais. — Pourtant plusieurs réponses relèvent des obstacles multiples, parfois sérieux, surtout à la campagne. En général, l'organisation des catéchismes n'y est pas encore par faite. A la ville, on est arrivé à un certain degré de perfection.

Les méthodes diffèrent suivant les milieux. Ici, on réunit tous les enfants, petits et grands, en un seul groupe; là on les divise en deux, trois, quatre et même cinq groupes: ceux qui se préparent à la première communion, ceux qui viennent de la faire, ceux qui savent lire, les persévérants, les diplômés, et l'on fait autant de catéchismes que de catégories. Ici, le catéchisme se fait immédiatement après la messe; là, c'est après vêpres, suivi, la confrérie du Très Saint-Sacrement.

S'agit-il des tout petits: ou ils sont complètement laissés au soin de leurs maîtres et maîtresses, ou bien le prêtre va les visiter lui-même et les interroger de temps en temps. Quand il les juge suffisamment instruits, il consacre quatre ou cinq semaines à la préparation d'un groupe de premiers communians. — S'agit-il des enfants plus avancés: on leur fait une heure de catéchisme chaque semaine.

Quant à la manière de faire le catéchisme, ce qu'il faut à tout prix éviter, c'est la monotonie. Ici, le rapporteur énumère les industries auxquelles on a recours: les félicitations ou les silences, les récompenses ou les punitions, les bons points ou les mauvaises notes, le tableau d'honneur, les concours entre élèves, entre classes, ou même entre écoles, enfin les diplômes et les brevets.... Quelqu'un a même proposé un concours dans tout le diocèse. —

M. Richard remarque ensuite qu'on désire un texte clair et précis, se rapprochant du grand catéchisme, pour les tout petits, — qu'on voudrait un texte plus simple que l'actuel, — que les maîtres et maîtresses, en plusieurs endroits, s'attachent peut-être trop à la lettre et pas assez à l'explication du catéchisme. Enfin, le rapporteur en vient à ses propres propositions qu'il classe en quatre points: 1° Plus d'uniformité dans nos catéchismes, afin qu'un élève, passant d'une classe ou même d'une école à une autre, puisse retrouver le même catéchisme; 2° Division de nos enfants par groupes distincts; 3° Un catéchisme d'au moins trois quarts d'heure tous les dimanches à tous les enfants, suivi de la bénédiction du Saint-Sacrement, à la campagne surtout; on pourrait y inviter les parents: ce serait un excellent moyen de compléter ou de refaire leur instruction religieuse; 4° Moyens divers afin de bien faire le catéchisme et d'éviter la monotonie, en le préparant toujours avec le plus grand soin, suivant la recommandation de Pie X, en usant de comparaisons — comme jadis Jésus de paraboles, — en ménageant de temps en temps des séances de catéchisme en projections ou en images — les yeux jouent un grand rôle dans l'éducation, — en faisant faire des compositions et passer des examens, en récompensant l'application par des félicitations, des notes, des bons points, des images, des diplômes, etc....

Il y a donc là toute une œuvre qui se présente devant nous. Elle n'a rien qui doive nous effrayer. Dieu l'exige: cela suffit. Ayant comme saint Paul fait notre devoir pour l'œuvre de Dieu, nous pourrions comme lui aspirer avec confiance à la couronne que réserve à tous les méritants le juste juge — *justus judex*.

Ce rapport savamment élaboré et lu par son auteur avec une chaleur communicative, fut écouté avec un vif intérêt. Monseigneur, en le félicitant, fait observer qu'il s'agit présentement d'un sujet de la plus haute impor-

tance : l'enseignement religieux, et que les difficultés qui s'y rattachent sont multiples. C'est un Congrès de huit jours qu'il faudrait pour le traiter à fond, ajoute Sa Grandeur.

Un *curé* qui a passé par les différentes phases du ministère, avoue trouver quelques difficultés aux propositions de M. le Rapporteur, avançant qu'il appartient aux curés de choisir les meilleurs moyens de faire parvenir aux enfants et au peuple la doctrine chrétienne.

C'est en m'appuyant sur les directions de Pie X, répond le *Rapporteur*, que j'ai pu vous donner les conseils que je vous rappelais tout à l'heure. Nous avons dit qu'il existe des difficultés réelles, qu'elles ne sont pas les mêmes partout, et par conséquent l'enseignement religieux demande une direction particulière, suivant les milieux.

A ce propos, *Monseigneur* fait une remarque qui semble bien dominer toute la question. Le pape a restauré la doctrine sur la sainte Communion et sur l'enseignement de la religion, en y apportant des précisions d'ordre général qui s'imposent à tous, c'est évident. Sa Sainteté cependant laisse aux évêques de déterminer, selon les besoins locaux, les directions à suivre, et ces directions obligent, c'est encore très sûr. Mais aussi, à leur tour, nos évêques ne sont pas sans compter sur l'initiative et le zèle des curés et de leurs assistants pour la mise en œuvre des moyens à prendre afin d'observer la discipline restaurée et de suivre les directions données. A droite ou à gauche, en ville ou à la campagne, là où il n'y a qu'un prêtre et là où l'on est six ou sept ou même quinze ou vingt, il va sans dire qu'on ne saurait procéder partout d'une manière identique. Le point fondamental, c'est qu'il faut trouver moyen d'enseigner le catéchisme aux enfants durant l'année scolaire, et de l'enseigner vraiment.

Quelqu'un souhaite une réforme dans le texte du petit catéchisme.

Monseigneur annonce qu'au Concile Plénier de Québec (1909) une commission d'évêques a été nommée pour voir à la rédaction d'un nouveau texte de catéchisme.

M. le curé *Jasmin* désire avoir des directions précises sur le temps qu'il convient de consacrer à l'enseignement du catéchisme. Il se demande si, en faisant venir les enfants de trois années (ceux qui communient l'année présente, ceux qui ont communie l'an passé et l'année d'avant) pendant quatre semaines, on ne risque pas de rendre plus ou moins désertes les écoles des rangs et comment il convient de parer à ces inconvénients?

Monseigneur rappelle et précise les directions déjà promulguées pour le diocèse. A l'égard des enfants que l'on veut instruire de la religion, il demande de suivre la même ligne de conduite, les mêmes méthodes employées avant le Décret "Quam singulari" à l'égard des enfants qu'on préparait à la première communion. Autrement, dit-il, dans toutes les campagnes, on réunissait les enfants à une certaine époque de l'année et pendant quatre ou cinq semaines. Pourquoi ne ferions-nous pas la même chose pour les instruire de la religion? Là où la chose ne soulève pas trop de difficultés, il y a certainement avantage à conserver cette coutume. L'instruction religieuse fait partie du programme des écoles. Si Messieurs les Commissaires jugent à propos de prendre telle époque plutôt que telle autre, peu importe. L'essentiel, c'est que nous atteignons tous la même fin.

M. l'abbé *Girod*, de Saint-Sulpice, suggère qu'il importe de rendre les catéchismes intéressants et variés, et que, à l'exemple de Mgr Dupanloup, on serait bien avisé en y faisant chanter des cantiques. Il parle d'histoire sainte, d'histoire de l'Eglise, de liturgie....

Tout cela est fort bien, remarque *Monseigneur*, mais la vraie question, c'est de savoir comment s'y prendre pour atteindre les enfants.

M. le curé *Desrosiers* expose alors ce qu'il a fait à Sainte-Marguerite, où il a parfaitement réussi à donner une heure de catéchisme tous les dimanches. Le dimanche, dit-il, j'ai dit aux parents du haut de la chaire : Nous sommes obligés d'enseigner le catéchisme à vos enfants une heure par semaine. Vos enfants viennent à la messe le dimanche, je leur ferai alors le catéchisme et vous y assisterez vous-mêmes. — Depuis, ajoute, M. le curé, j'ai toujours agi ainsi, et, je ne sais...., on ne m'a jamais dit que c'était trop long. Puis, M. Desrosiers signale comme un obstacle à un cours suivi de catéchisme les annonces interminables qui ne laissent pas le temps à l'instruction. De là souvent l'ignorance religieuse, même chez les gens instruits.

M. le curé *Baillargé*, à propos de groupes à former pour les catéchismes revient à l'histoire sainte. Mais *Monseigneur* ramène l'assemblée au sujet pratique par excellence : comment atteindre les enfants, les tout petits surtout ?

M. l'abbé *Corbeil*, curé de Saint-Joseph, répond que c'est par la mère de famille. On pourrait lui mettre entre les mains un petit résumé de questions et réponses sur le catéchisme. Elle en apprendrait à l'enfant les premiers éléments, l'instituteur n'aurait qu'à continuer et à parfaire ce premier travail. Mais il conviendrait d'avoir à cette fin un même catéchisme partout et, autant que possible, avec des images, afin de frapper l'esprit de l'enfant.

M. *Brisset*, curé de la Côte Saint-Paul, complète la pensée de M. Corbeil. Nous devons profiter, dit-il, de nos réunions de dames, de confrérie ou congrégation, pour dire aux mères la nécessité d'instruire leurs enfants dès leur plus bas âge, leur apprendre la manière pratique pour y réussir. Et il cite à ce propos un trait charmant. Un jour, dit-il, je vois venir à ma rencontre un beau petit garçon. Bonjour, M. le Curé. Maman m'a appris un beau compliment. — Dis donc, mon petit; — et il

se met à me réciter le "Notre Père". Quelques temps après, je le rencontrais de nouveau. — J'ai appris un autre compliment, me dit-il, tout joyeux. Et il me récité le: "Je vous salue, Marie". Les mères ont des moyens ingénieux pour instruire leurs enfants. Profitons donc de nos congrégations de dames pour former des mères catéchistes.

M. l'abbé *Dupaigue*, de Saint-Sulpice, propose qu'on utilise davantage les catéchismes en images, et il évoque un touchant souvenir de la "chambre à jouer" où il apprit tout enfant ses premières leçons de religion.

C'est bien cela, conclut *Monseigneur*. Gardons-nous de vouloir faire apprendre le mot à mot du petit catéchisme aux plus jeunes; instruisons les mères pour qu'elles catéchisent leurs petits enfants; invitons au besoin la sœur aînée à donner l'instruction religieuse à ses petites sœurs et petits frères. Utilisons pour cela nos réunions de "congrégation," procurons aux mères de bons petits manuels, sans oublier les images, (Mgr signale au passage le récent *Catéchisme des Dames de la Congrégation*), que ces mères qui ont jusqu'ici enseigné surtout la pratique de la religion à leurs chers enfants, leur apprennent désormais de plus en plus la doctrine elle-même — ce que d'ailleurs chaque prêtre, dans la mesure du possible, s'efforcera de compléter. — Et Sa Grandeur lève la séance pour un quart d'heure.

Deuxième rapport.

Jésus dans l'Eucharistie *se cache*, il *s'immole* et *il se donne*; par l'Eucharistie le prêtre doit apprendre à se cacher, à s'immoler, à se donner. — Voilà, en deux lignes, tout le discours du vénéré M. Lecoq, supérieur de Saint-Sulpice. M. le Supérieur avait en effet accepté, pour le succès et l'honneur du Congrès, de parler à ce clergé de Montréal qu'il aime, après s'y être dévoué depuis plus de trente ans; et jamais, me semble-t-il, il ne lui a parlé avec plus d'émotion communicative. L'Eucharistie modèle du prêtre, quel sujet traité par un tel homme! Si

la voix de M. le Supérieur paraît un peu tombée, son ardeur ne s'éteint pas, et c'est toujours la grande éloquence, la vraie, qui jaillit de son cœur. Personne, des trois cents prêtres qui étaient là, n'oubliera jamais, je pense, cette heure solennelle du premier congrès sacerdotal de Montréal, où le vieux maître, tant admiré et tant aimé, nous parla de "*la sanctification personnelle du prêtre par l'Eucharistie*".

Nous ne pouvions, ici surtout, nous contenter d'une simple analyse. Le sujet traité répond trop bien à la fin même de notre Association, pour ne pas faire bénéficier ses membres de cette parole à la fois si profonde et si onctueuse dans son évangélique simplicité, si imprégnée aussi du plus pur esprit sacerdotal, parce qu'il est puisé et alimenté à sa source même, qui est l'Eucharistie. On en trouvera le texte à peu près intégral à la fin du présent compte rendu. Monsieur le Supérieur de Saint-Sulpice nous pardonnera de faire violence à sa modestie, en agrandissant ainsi son auditoire. Nous nous excusons également de n'avoir pas su faire passer dans notre style l'émotion profonde, le charme incomparable de cette parole que l'auditoire semblait écouter dans un recueillement voisin du ravissement.

A plusieurs reprises, durant ce beau discours, le vénéré supérieur s'était excusé de nous prendre une heure de notre congrès. — S'il voulait en prendre une autre, dit *Monseigneur*, après l'avoir remercié, nous la lui donnerions bien volontiers, et l'avantage serait, certes, pour nous. Un pareil discours appelle la réflexion plutôt que la discussion, ajoute encore *Monseigneur*, il ne nous reste qu'à dire *amen*, et nous le disons tous de plein cœur. Et Sa Grandeur lève la dernière séance de notre première journée du congrès sacerdotal.



Journée Sociale⁽¹⁾

C'est Joubert, le solide et fin penseur, qui a écrit un jour, en parlant des hommes qui écrivent ou qui parlent: "Il y a des esprits où il fait clair, et il y en a où il fait chaud." Et le Père Gratry ajoutait: "Les plus grands sont ceux où il fait chaud". Nous ne voudrions pas accabler nos vénérés confrères du diocèse de Montréal sous le poids de ces grands noms; mais il nous a paru, au *Congrès Sacerdotal*, que dans l'esprit de beaucoup il faisait clair et que dans le cœur de tous il faisait chaud. Un vénérable curé, nous rapportant tout à l'heure le propos de son voisin de table au *Congrès*, un prêtre étranger à Montréal, nous disait: "On sentait des gens habitués à remuer des idées, et cela nous intéressait magnifiquement, nous, les anciens, qui allons bientôt disparaître". Le fait est que ce fut intéressant au plus haut point.

Le premier jour, on s'était occupé des œuvres de sanctification et d'instruction, de la sainte communion chez les adultes et chez les enfants, des catéchismes, de la culture de l'âme sacerdotale par l'Eucharistie, nous l'avons raconté assez longuement. Le deuxième jour, il allait être question des œuvres, au point de vue social, des œuvres paroissiales d'abord, si fécondes chez nous, des œuvres de jeunesse, des cercles ouvriers et aussi, dans un chapitre particulier, de l'œuvre dite des *Caisses Populaires*. On avait là du travail pour trois jours. Et nos quelques heures parurent bien courtes. Une autre fois, peut-être, on chargera moins le programme, et ce sera un profit véritable, mieux encore une économie de forces vives. Quand même, disons-le hardiment, ce deuxième jour surtout, il fit clair et il fit chaud dans les âmes des congressistes.

(1) Pour le compte-rendu de cette seconde journée, nous ne saurions mieux faire que de reproduire l'article si intéressant que M. l'abbé *Elie J. Auclair* a consacré au Congrès dans la *Semaine religieuse* de Montréal.

Première séance

Mgr l'Archevêque, en ouvrant la séance, souhaite la bienvenue aux confrères des diocèses de Québec, de Chicoutimi et des Trois-Rivières, qui sont venus se joindre à nous. Puis, il rend un délicat hommage à la mémoire de M. le curé Moreau, de Saint-Jacques-le-Mineur, décédé récemment. Enfin, il donne la parole à M. le curé de Saint-Jérôme.

Premier rapport

“*La paroisse, base d'action sociale*”, tel était le sujet que devait traiter, à la première séance du matin, le très digne successeur à Saint-Jérôme du célèbre curé Labelle, qui a incarné pendant un quart de siècle le type des curés canadiens, M. De la Durantaye.

L'Eglise, nous dit M. le curé, doit faire rayonner dans le monde entier et par tous les siècles l'évangile du Christ-Jésus. Elle doit enseigner la vérité et prêcher la morale. De là découle son influence salutaire sur la société, c'est-à-dire son action sociale. Mais il va de soi que le prêtre, homme de l'Eglise et homme de Dieu, se doit à lui-même, avant d'être apôtre des œuvres économiques, de se pénétrer de vie surnaturelle. Son rôle et sa mission, c'est d'abord de sauver des âmes. Il se trouve cependant, M. le rapporteur va bien nous le faire voir, qu'en travaillant au salut des âmes, le prêtre travaille aussi à la civilisation des peuples. Et quand on dit ici le prêtre, il faut entendre surtout le curé dans sa paroisse. La fonction du curé comporte, en effet, une action constante et puissante sur les paroissiens, et cela, on peut le dire, au Canada français, autant et mieux que partout ailleurs. Il n'y a pas de paroisse au monde qui l'emporte sur la paroisse canadienne.

Qu'est-ce qu'un curé, se demande le rapporteur? C'est une sorte de magistrat domestique, un véritable juge de paix... Il apparaît comme le docteur qui enseigne, le conseiller qui dirige, le tuteur qui soutient... Par-dessus tout, il est père, puisqu'il donne la vie de la grâce... “Le curé, dans sa paroisse, on l'a écrit, c'est la religion personnifiée!” — Et M. De la Durantaye cite la page classique de Cormenin: *Le curé de village*. Il trace ensuite de la paroisse canadienne un très beau portrait littéraire. Tout le monde l'a trouvé ressemblant et fort bien fait.

L'organisation temporelle de notre paroisse canadienne tend naturellement à la bonne harmonie, à l'entente cordiale entre pasteur et fidèles. La paroisse canadienne est érigée par l'évêque, sur requête de la majorité des contribuables. Elle entretient son curé par la dîme et le support. Elle s'administre par le corps des marguilliers ou l'assemblée de paroisse. Et c'est là un système d'administration qui favorise les bonnes relations entre curé et paroissiens, pourvu, bien entendu, qu'on y mette de l'esprit de foi et de la bonne volonté. — Et M. le rapporteur souligne au passage, avec un tact délicat, le travers de certains curés qui voudraient que les fidèles n'aient rien à dire dans la gestion des affaires, tandis qu'au contraire, affirme-t-il, les fidèles ne s'intéresseront que mieux à la vie paroissiale s'ils y sont vraiment mêlés.

Or, cette organisation paroissiale, qui est une si grande force, continue M. le rapporteur, nous l'utilisons déjà, et il conviendra de l'utiliser toujours de mieux en mieux, pour les œuvres sociales. — Nous n'avons pas au Canada, comme en France et ailleurs, à substituer le ministère de conquête au ministère de conservation; nous avons surtout à garder les âmes à la foi. — Or, nos œuvres paroissiales, nos visites de paroisse, nos catéchismes, nos Saint-Vincent-de-Paul, nos dames de charité, nos tempérances, comme aussi nos congrégations pieuses et nos confréries, quels moyens d'action puissants dans nos mains! Faisons place aux méthodes nouvelles, soit. Ne soyons pas fixés et figés dans l'unique admiration des choses antiques... "De mon temps, on ne faisait pas tant de bruit, et l'on faisait pourtant du bien..." Oui; mais ne négligeons pas non plus les bonnes et saintes méthodes qui ont fait leurs preuves. — Utilisons nos visites de paroisse, par exemple, nos catéchismes, nos confréries et nos congrégations pour donner l'enseignement social. — Et M. le curé estime, avec raison certes, que quelques allocutions pieuses sur tel ou tel mystère seraient utilement remplacées, à l'assemblée des dames de Sainte-Anne, par des considérations pratiques sur l'influence sociale de la bonne tenue d'un ménage!

Il affirme en plus qu'il faut surtout nous occuper des œuvres d'hommes! Les œuvres d'hommes ont toute son affection. Elles doivent passer avant les œuvres de femmes. "Tant que l'homme ne sera pas à la tête du mouvement religieux, a dit Mgr Gibier, le règne social de Jésus-Christ ne sera qu'un rêve et une pure imagination." La force des associations, explique encore M. le curé, surtout chez les hommes, est sans égale pour conserver aussi bien que pour conquérir les trésors de la foi. Unissons nos hommes! Gardons-les unis! Et l'éloquent curé, qui est ici au cœur de son sujet, s'emporte dans de fort belles envolées.

Il parle de la *ligue du Sacré-Cœur* et du *tiers-ordre de saint François*. "Voilà, dit-il, des œuvres de régénération sociale au

premier chef!" — Comme c'est vrai. Et sans médire assurément des méthodes sociales à formes plus modernes, comme il faut compter d'abord sur nos associations à base essentiellement religieuse et à portée sociale si grande. — Qu'y a-t-il de plus social et de plus civilisateur que de maintenir l'esprit chrétien, que de combattre le blasphème, l'intempérance, les sociétés secrètes, que de favoriser l'établissement des meilleures institutions économiques? Or, dit M. le curé, c'est tout le programme, cela, de la *ligue du Sacré-Cœur*. — Qu'y a-t-il de plus social et de plus civilisateur que de former des chrétiens véritables, que d'appliquer les principes de l'évangile, que de tremper des caractères? Or, c'est là l'œuvre du *tiers-ordre*. "La réforme sociale, disait Léon XIII, à mes yeux, c'est le *tiers-ordre*!"

Seulement, termine M. le rapporteur, pour bien diriger les œuvres d'hommes, il faut leur parler, aux hommes, et pour leur bien parler, il faut avoir quelque chose à leur dire et savoir comment le leur dire. — Et ce fut l'impression de tous, que, précisément, M. le curé de Saint-Jérôme doit être l'un de ceux qui savent le mieux quoi dire et comment le dire. — A l'œuvre donc, achève-t-il. Ne nions pas d'avance le succès de nos efforts pour excuser notre paresse. A l'œuvre, mais avec prudence! Que notre action s'étende sur notre paroisse, modeste et peu encombrante, sûre et constante, comme le gazon, qui "reste petit et couvre grand". Envahissons tout pour donner le peuple à Dieu, et, ainsi que disait Jeanne d'Arc: "Vive labeur! Nos gens batailleront, c'est Dieu qui donnera la victoire!"

Le remarquable travail de M. le curé de Saint-Jérôme, si clair, si net, si justement pensé, si personnel aussi et donné d'une voix vibrante est accueilli par de chaleureux applaudissements. — Monseigneur félicite M. De la Durantaye, et, comme d'habitude, sollicite les avis.

M. le Supérieur *Lecoq*, qui avait salué au passage avec une satisfaction visible ce qu'avait dit M. le curé du *tiers-ordre*, se lève et rappelle selon le mot historique d'un ministre de Frédéric II, que les ennemis de l'Église eux-mêmes rendent hommage à l'influence du *tiers-ordre*: "C'est plein de tertiaires, disait ce personnage en parlant d'une région où on l'avait envoyé faire du zèle pour la mauvaise cause — c'est plein de tertiaires, il n'y a rien à faire!"

M. le curé *Jasmin* demande certaines précisions, au sujet de l'action sociale paroissiale. Où faut-il porter

notre activité? Serait-ce plutôt à combattre le luxe, l'intempérance, le goût excessif du plaisir, des théâtres, des vues animées?

Ne précisons pas trop, semble répondre *Monseigneur*. Cela dépend de tant de circonstances. Le mouvement d'ensemble, qu'un même esprit doit partout animer, se peut dans l'application diversifier.

Le Père *Amé*, des Franciscains, en revient au tiers-ordre, et cela ne surprend personne; mais l'excellent Père prêche des convertis.

M. le curé *Charrier*, de Saint-Jacques, qui parle d'expérience, voudrait insister sur l'importance de la visite de paroisse. Dans les paroisses de ville surtout, une partie notable de la population est sans cesse en mouvement. C'est difficile à un curé de connaître ses paroissiens, par lui-même ou même par ses assistants. Le danger est que la jeune génération échappe à la bienfaisante emprise du pasteur. Il faut y veiller, par les écoles, par les congrégations où se forment les élites. En particulier, le vénéré curé recommande l'association de la Sainte-Famille.

Le Père *Hudon*, des Jésuites, remarque que l'influence du chef de famille, comme l'a dit du reste M. le rapporteur, est celle sur laquelle il faut d'abord compter. Les œuvres d'hommes s'imposent donc en première ligne. Et il paraît au bon Père qu'on l'oublie parfois. Les *ligues* ne sont pas toujours encouragées comme elles devraient l'être. On ne le saurait pas qu'on devinerait tout de suite que le Père est directeur général de la *ligue*! Il trouve même que les directeurs locaux, ce sont d'ordinaire des vicaires, changent souvent de poste... Comme les religieux, mon Père, interrompt *Monseigneur* en souriant.

Mais, demande M. le curé *Jasmin*, quand faut-il placer ces réunions d'hommes? — Et M. le curé *Lamarche*,

de Laprairie, d'insister sur la même question. Est-ce après la grand'messe, quand tout le monde est fatigué? Ou après les vêpres, alors qu'un grand nombre ne peuvent, à la campagne, revenir à l'église? Quand?

Le Père *Boncompain*, des Jésuites, voudrait que ce soit le soir du premier vendredi du mois.—Mais les femmes lui objecte-t-on...? — Eh! bien qu'elles viennent dans l'après-midi. — D'autres tiennent pour le dimanche. M. le curé *Perron*, par exemple, de Sainte-Anne, qui a très bien réussi, en plaçant ses vêpres dans la soirée avec réunion d'hommes seuls, le 1er dimanche du mois. Les femmes ont un exercice dans l'après-midi. Et, à cause du bien que cela va faire à leurs maris, les femmes, assure-t-on, ne se plaignent pas trop.

L'important, conclut *Monseigneur*, faisant un retour sur le beau discours de M. le curé de Saint-Jérôme, c'est que le prêtre se fasse aimer d'abord. Et de la sorte toutes les œuvres lui deviendront faciles. Il sera aimé s'il est dévoué, tout spécialement s'il est dévoué aux enfants. Il sera aimé, s'il témoigne de la confiance à ses fidèles, aux fabriciens surtout, s'il les consulte et tient compte de leurs avis. Enfin, *Monseigneur* dit un mot des Saint-Vincent-de-Paul. Il ajoute que, tout en soutenant les œuvres paroissiales, MM. les curés ne doivent pas oublier les diocésaines et les pontificales. Puis Sa Grandeur lève la séance pour un quart d'heure.

Deuxième rapport

Après les œuvres sociales, entendues dans le sens que nous venons de voir, l'ordre du jour annonçait "*les œuvres de jeunesse*", et c'est M. l'abbé *Perrier*, l'apôtre aimé des jeunes, qui avait été chargé de nous en parler. C'est dire que la plus belle des causes allait être plaidée par le meilleur des avocats.

Les œuvres de jeunesse après l'école, les œuvres d'associations et de patronage des jeunes, qu'on appelle aussi les œuvres post-scolaires, sont nécessaires, nous dit M. le rapporteur, et elle

sont possibles; ce qui importe c'est de savoir comment s'y prendre pour réussir. — Suivant la pensée chrétienne, si souvent exprimée, notamment par Mgr Gibier, l'admirable curé de Saint-Paterne d'Orléans, aujourd'hui évêque de Versailles, il ne faut pas laisser les œuvres post-scolaires aux seuls mécréants. Il faut garder nos enfants après l'école, il faut organiser nos bataillons de jeunes gens pour la grande bataille des saintes causes.

Les pires adversaires de l'idée catholique en France, par exemple, reconnaissent la puissance des organisations de jeunes. "A supposer que demain toutes les écoles congréganistes fussent fermées, écrivait M. Edouard Petit, un militant de la libre-pensée, la bataille ne serait pas encore gagnée. Debout resteront les patronages, et je crains plus dix patronages catholiques que cent écoles congréganistes." Depuis l'époque de la première communion, explique M. l'abbé Perrier, jusqu'à la complète formation, l'adolescent vit la période décisive de son existence... Catéchismes, instructions religieuses, conseils et encouragements ne suffisent pas à fortifier l'âme, à maintenir dans la voie étroite du devoir; il faut aux jeunes gens le pain qui fait les âmes fortes, le vin qui fait germer les vierges. Et donc, le premier dimanche de chaque mois, il faut aux jeunes l'Eucharistie!

Mais est-il possible d'organiser ces œuvres de jeunes dans tous les milieux? Oui, répond M. le rapporteur, en citant Mgr Dupanloup: "Ces œuvres sont simples. Elles consistent à réunir les jeunes gens dans un local *ad hoc*, si l'on n'a pas ce local, au presbytère, pour leur procurer d'agréables et honnêtes récréations... On profite alors de l'influence qu'on a sur eux pour les attacher au bon Dieu et à la religion."

Et comment réussir à les garder, à les donner à Dieu? "Il importe, dans le principe surtout, de bien choisir les sujets, de regarder plus à la qualité qu'à la quantité, de commencer avec les plus sages, les plus raisonnables, afin qu'on puisse prendre sur eux de l'ascendant... Le temps aidant et Dieu bénissant, ce petit noyau s'augmentera par l'accession lente mais progressive d'éléments nouveaux..." Le difficile, ajoute M. l'abbé Perrier, c'est peut-être de trouver de bons directeurs; ce ne sont pas les jeunes qui manquent aux directeurs, ce sont les directeurs qui manquent aux jeunes.

Pourtant, il y a des œuvres de jeunes au Canada. A Montréal notamment, il y a l'A. C. J. C., il y a le *Columbian Club*, il y a l'œuvre des *Enfants de cœur de Notre-Dame*, il y a le *Cercle de la paroisse de l'Enfant-Jésus*, il y a le *Cercle de la paroisse Saint-Joseph*, il y a l'œuvre des *Apprentis des Frères de Saint-Gabriel*, il y a encore, pour les jeunes filles, *Le Foyer*, *Le Loyola Club*, le *Cercle des jeunes filles de l'École d'Enseignement Supérieur*, l'*Œuvre de Sainte-Agnès*... Et M. le rapporteur invite les direc-

teurs de ces œuvres présents au Congrès à dire leur sentiment. Avant de descendre de la tribune, il propose ce vœu, qui est accepté avec enthousiasme par l'assemblée: "Le Congrès désire voir les œuvres de jeunesse s'établir en ce pays, et il souhaite que l'on mette à exécution cet ordre de Léon XIII, de regrettée mémoire, au supérieur général des Frères des Ecoles Chrétiennes: *"Il faut, à moins d'impossibilité absolue, que, dans toute maison d'école, existe, comme corollaire indispensable, un patronage de jeunes gens."*

Mgr l'Archevêque félicite et remercie M. le curé de Saint Lambert d'avoir si vivement intéressé le Congrès. Il note que son rapport sollicite surtout des avis et appelle à la tribune le Rév. Père Colclough, directeur général de l'A. C. J. C.

Le sympathique Directeur de la Jeunesse catholique se défend de vouloir faire un discours. — Pour conserver les jeunes gens, dit-il, l'expérience l'a partout démontré, il faut en faire des militants. Notre association leur propose d'être des hommes de piété, d'étude et d'action, et elle exige de tous ses membres qu'ils soient en effet des hommes de pratiques religieuses, des hommes qui aient des principes éclairés, et aussi, dans la mesure proportionnée à leur taille, des hommes à qui agir ne répugne pas. — Comment fonder un cercle? En choisissant une élite. Comme l'a dit M. le rapporteur, il faut viser à la qualité plutôt qu'à la quantité. Avant tout, il convient de former des meneurs.

Tout comme chez les Francs-Maçons, remarque M. le seigneur?

Exactement, continue le Rév. Père. Un noyau de sept ou huit, voilà qui suffit amplement pour un début. — Avec ce groupe modeste, on organise une réunion hebdomadaire ou semi-mensuelle. Ce sera une vraie réunion de famille, où l'on se préparera pour l'avenir. — Il y a actuellement cinquante-sept cercles dans le pays, dont vingt environ dans les collèges. — L'œuvre prospère. — On peut compter sur ces jeunes gens. Seulement, ils devraient être plus nombreux.

Mais, objecte M. l'abbé *Beaudin*, fondateur et directeur d'un cercle à Hochelaga, ces cercles de collège dont vous parlez, mon Père, préparent-ils vraiment leurs jeunes gens à l'action sociale catholique? Ne voit-on pas trop d'écoliers, hier fervents, aujourd'hui dans le monde peu soucieux de faire vivre les cercles d'université par exemple? — La question est délicate. L'expérience apprend qu'il n'est pas juste de conclure trop vite: *Post hoc, ergo propter hoc*.

M. le curé *Jobin*, de Saint-Philippe, interrompt son jeune confrère. Il s'agit surtout de savoir comment on fonde un cercle, dit-il.

Il n'est pas toujours facile de saisir les jeunes gens au moment où ils entrent à l'université, répond le Père *Colclough*. Travaillons tous ferme, et ne soyons pas trop exigeants. La lutte pour le bien doit se faire tous les jours.

Groupons les jeunes, reprend à son tour le Père *Doyon*, des Dominicains. C'est en priant ensemble, en s'instruisant ensemble, en s'aimant et en se *syndiquant*, qu'ils comprendront qu'ils sont forts et peuvent beaucoup. Or rien ne résiste à une armée de convaincus.

Le Père *Daly*, des Rédemptoristes, qui dirige, croyons-nous, le *Colombian Club*, nous montre l'œuvre admirable de cohésion et d'entrain des *Y. M. C. A.* — Ces protestants ont de l'argent plus que nous, ils offrent surtout des attractions de sport; mais ils ont du zèle aussi. — Leur grand moyen d'attacher à leur œuvre les jeunes du *Y. M. C. A.* consiste à stimuler leur initiative. — On donne confiance aux jeunes, et cela les encourage. Faisons de même. — J'ai remarqué, nous dit le Rév. Père, que quelques-uns de nos jeunes catholiques s'en vont au *Y. M. C. A. protestant*. C'est un malheur. — Sans doute, mais il convient de ne pas oublier que l'attrait des plaisirs et des sports, s'il est puissant, ne saurait être pour nous un but final. — Quand Eve a mangé du fruit défendu, elle savait qu'elle faisait mal, et depuis ce temps-là ils sont nombreux ceux qui trouvent toujours

le devoir pénible. On n'y peut rien! — Empruntons à nos frères séparés leurs méthodes, dans la mesure du possible, en ce qu'elles ont de bon. Seulement restons fermes sur nos positions. Ne sacrifions rien d'essentiel. Ne lâchons pas la proie pour l'ombre... Mais pendant que je philosophie ainsi, Mgr l'archevêque a levé la séance.

Deuxième séance

Le Rév. Père *Hudon*, des Jésuites, devait prendre la parole à la première séance de l'après-midi, ce deuxième jour du Congrès. Mais, comme plusieurs confrères obligés de profiter des trains de 3.30 ou 4.00 heures, pour rentrer chez eux, craignent de ne pouvoir entendre M. Desjardins parler des *Caisses Populaires*, l'excellent Père, avec une parfaite bonne grâce, cède son tour de parole. C'est donc M. Desjardins, le populaire fondateur des *Caisses Populaires*, qui paraît à la tribune à 2 heures. Monseigneur, qui préside toujours, lui donne immédiatement la parole.

Premier rapport.

En présence de ce nombreux clergé, M. *Desjardins* se prétend un brin mal à son aise. "De vous, Messieurs, je suis plutôt habitué à recevoir la lumière, dit-il, et j'hésite à prendre devant vous le rôle de conseiller". — Mais il aime tant les *Caisses Populaires*, avec lesquelles "il est en amour depuis vingt-cinq ans", que son hésitation ne dure pas. — La *Caisse Populaire*, explique-t-il, c'est une banque paroissiale. La paroisse, voilà la cellule où doit naître et se développer la *Caisse Populaire*. Tout le monde se connaît, dans une paroisse; or, tous, hommes, femmes, enfants, peuvent entrer dans la *Caisse* et se surveiller mutuellement. Les officiers sont choisis par les sociétaires. Et, parce que l'intérêt des piastres et des sous est toujours puissant, on sait partout être prudent pour le choix des officiers et la surveillance des épargnes. En bon fils de Normand, le Canadien, à ce sujet, la tête près du bonnet.

A la *Caisse Populaire*, il y a l'argent des parts, qu'on ne retire que moyennant certaines formalités, et celui des dépôts, qu'on retire à volonté. Cela constitue la double garantie de stabilité et d'utilité immédiate. — On voit tout de suite qu'il ne s'agit

plus ici uniquement de réunir des capitaux sans âme, mais bien d'unir des personnes raisonnables, de les provoquer à l'épargne et de leur assurer un secours facile en cas de besoin urgent. — Or, si l'argent n'a pas de couleur, les hommes en ont. Et l'on exige des membres des *Caisse Populaires* qu'ils soient des honnêtes gens. La *Caisse*, c'est tout le contraire d'un *trust de gros qui mange les petits!* Chaque membre, quel que soit son dépôt ou sa part (la part est de \$5.00 d'ordinaire) n'a droit qu'à un vote dans les délibérations. — On ne prête d'ailleurs qu'aux honnêtes gens. Si on ne connaît pas l'individu, il lui faut une caution. S'il n'a pas de caution, il s'en retourne les mains vides. — A l'ombre du clocher du village, à côté de la maison du conseil municipal, il faudrait partout, dans chaque paroisse, la banque populaire, la *Caisse!* — Après le bienfait religieux et le bienfait municipal, ce serait le bienfait économique qui soutient et complète les deux autres.

Et M. Desjardins nous alligne des chiffres. C'est étonnant vraiment ce qu'on peut faire avec des sous! — Ainsi, à Lévis, où la première *Caisse* fut fondée, le 6 décembre 1900, il y a douze ans, au milieu des sourires et des moqueries de gens réputés sérieux, alors que la première perception n'avait été que de \$26.00 et les opérations du premier mois que de \$240.00, sait-on à quel chiffre d'affaires on avait atteint le 15 janvier 1913? — On avait comme actif \$192,496.00! — Ajoutez qu'on a, en douze ans, fait pour \$1,544,682.00 d'opérations; qu'on a prêté \$985,361.00. N'est-ce pas merveilleux? — Notez, explique toujours M. Desjardins, que ce sont pour la plupart des petits prêts. On en a, en douze ans, effectué 5,111!!

Et M. le rapporteur raconte la touchante histoire d'une pauvre femme, dont la machine-à-coudre allait être saisie, parce qu'il lui manquait 75 sous pour son paiement du mois: la *Caisse* lui a prêté les 75 sous et elle a gardé son moulin, la pauvre! — L'on prête à 5 pour cent d'ordinaire, mais avec des conditions de remise particulièrement faciles. — Lévis, c'est la *Caisse* modèle. — Il y en a d'autres qui fonctionnent depuis quatre ou cinq ans. Exactement cent quatre! Or, toutes donnent satisfaction. Et M. Desjardins énumère. Nous ne pouvons ici que citer quelques chiffres saisis au vol. Saint-Stanislas, *Caisse* fondée le 12 mai dernier, a déjà \$5,227.00 accumulées et on y a fait des affaires pour \$10,110.00; la *Caisse* de l'Immaculée-Conception a \$20,000.00 accumulées et on y a fait des affaires pour \$100,000.00; la *Caisse* du Lac à la Tortue (fondée le 13 septembre 1909) a un actif de \$8,000.00 et elle a effectué un mouvement d'affaires de \$85,305.00; la *Caisse* de Saint-Joseph du Témiscamingue (fondée en plein pays de Sauvages le 22 octobre 1911) à \$7,767.00 d'actif, et son chiffre d'affaires s'est élevé à \$32,329.00. — Mais il est inutile d'insister. Notons plutôt avec M. Desjardins que "pas une seule *Caisse* n'a jusqu'ici perdu un sou", ni celle de Lévis, qui a prêté

près d'un million, ni les autres. C'est que les prêtres sont surveillés et que les affaires se font entre honnêtes gens.

Ce discours pratique, donné d'ailleurs sans prétention, et non sans aisance, est écouté avec une grande attention. — "Votre cause est gagnée, Monsieur, dit *Monseigneur* au promoteur des *Caissees Populaires*. Nous avons entendu avec plaisir, en vous écoutant, un homme d'affaires et un bon chrétien." Puis, Sa Grandeur se demande si quelques-uns parmi les auditeurs n'auraient pas des suggestions à présenter, des explications à solliciter?

M. le curé *Desrosiers* demande si les officiers de ces *Caissees* doivent être des hommes instruits? — Il suffit qu'ils soient honnêtes et hommes de bon sens, répond M. le rapporteur. — Même le gérant, dit-on? — Même le gérant; quelquefois c'est la femme qui tient la modeste comptabilité, le mari ne pouvant que signer son nom. — On prête surtout aux déposants, qui doivent offrir certaines garanties.

Mais observe M. le curé *Oscar Gauthier*, où placez-vous l'argent accumulé, quand il y en a, en attendant les prêtres? — A la banque la plus voisine, dit M. *Desjardins*. — Alors, la banque a encore du bon, souligne avec esprit M. le curé. — Oui, pour un moment, et à condition qu'on ait l'œil ouvert. — Faut-il un bureau d'affaires, demande *Monseigneur*? — La table à dîner suffit, *Monseigneur*. — Et le gérant, est-ce qu'on lui accorde un traitement et alors qui le paie, questionne M. le curé *Maurice Roux*? — Oui, on le paie, en proportion de son travail, et ce sont les officiers de la *Caisse* qui règlent eux-mêmes le chiffre à donner. — Prête-t-on sur billets à quels taux et jusqu'à quels montants?... Ce sont MM. les curés *Desrosiers* et *Bourassa* (d'*Halleybury*) puis M. l'abbé *Labrosse*, qui posent ces questions.

M. l'abbé *Gouin*, de Saint-Sulpice, demande enfin si l'on a songé à une union générale de toutes les *Caissees*. — Cela viendra, paraît-il. — Bref, l'échange de vues est

XVII
très
conv
devra
l'Arch
— M
en m
chose
rience
réussi
anime
Au
l'Arch
impor
de la
sujet
role a
des C
Le p
cuter.
doctrin
émouvo
général
des ch
fédérat
de nos
franche
Ni le
ne suffi
— Qu
ouvrier
beaucou
des uni
cercles
suffisar
professi
Montréal
des cer
Le c
ne prov
tempore

très animé et l'apôtre des *Caissees Populaires* a dû partir convaincu qu'il n'avait pas parlé à des sourds — Que devrait faire un curé, interroge une dernière fois Mgr l'Archevêque, qui voudrait fonder une *Caisse* chez lui? — M. Desjardins se déclare prêt à aller mettre la *Caisse* en mouvement partout. Il ne demandera rien autre chose que ses frais de voyage, et lui, il donnera son expérience. — C'est pour rien, évidemment. — Avons-nous réussi à montrer comme tout cela fut plein d'entrain, animé, vivant? Nous le voudrions.

Au début de la deuxième partie de cette séance, Mgr l'Archevêque fait donner lecture de deux communications importantes, l'une du Dr Lachapelle, relative à l'œuvre de la *Goutte de lait*, l'autre de M. le juge Choquette, au sujet de la nouvelle *Cour Juvenile*, puis il donne la parole au Rév. Père Hudon, des Jésuites, qui nous parle des *Cercles Ouvriers*.

Deuxième rapport.

Le problème ouvrier est l'un des plus graves qui se puisse discuter. Le Rév. Père le démontre avec une remarquable sûreté de doctrine. Nous n'insisterons pas. Ce qui doit davantage nous émouvoir, c'est que, dans nos villes canadiennes, d'une façon générale, l'organisation ouvrière est faite en-dehors de nous par des chefs plus ou moins socialistes, affiliés pour la plupart à la fédération américaine du travail. C'est un danger pour la foi de nos ouvriers qu'il faut nous efforcer de grouper sur un terrain franchement catholique, selon la direction du Souverain Pontife.

Ni les prédications, estime le Rév. Père, ni les congrégations ne suffisent à protéger nos travailleurs. Il faut plus que cela. — Quoi donc? Les associations professionnelles ou les cercles ouvriers? — Les unions professionnelles peuvent avoir et ont beaucoup de bon. Mais, comme tactique, faut-il d'abord créer des unions professionnelles ou préparer les voies en multipliant les cercles ouvriers? Exception faite pour le cas où le terrain serait suffisamment préparé pour la formation immédiate des unions professionnelles, ou syndicats d'ouvriers, le Rév. Père estime qu'à Montréal, à cause des circonstances, il faut plutôt organiser d'abord des cercles ouvriers.

Le cercle ouvrier a l'avantage d'être un cercle paroissial, il ne provoque pas de défiance, répond aux besoins spirituels et temporels, et ne conduit pas sur un terrain brûlant comme celui

des unions professionnelles. — Et l'érudit rapporteur rappelle que ces cercles ont fait ailleurs, en Allemagne par exemple, il croit que ce système est possible chez nous, pourvu qu'on l'adapte aux conditions spéciales de notre population. On pourrait utilement profiter de plusieurs organisations déjà existantes chez nous pour y greffer, ou en faire sortir, un cercle.

La grosse difficulté, c'est l'absence de préparation. Il faut des études préparatoires. Il faut former des directeurs. — Le Père Hudon parle alors de l'*Ecole Sociale Populaire* et du *Cercle Sacerdotal* qui lui est uni, et qui sont, dit-il, "des œuvres pleines d'espérance".

Vœu

"Considérant, dit en terminant le Rév. Père, 1^o que le clergé de Montréal doit s'efforcer d'exercer son influence non seulement sur les ouvriers isolés, mais encore sur les ouvriers organisés; 2^o que nos ouvriers sont menacés dans leur foi; 3^o qu'il faut les soustraire aux influences pernicieuses et les grouper dans des associations ouvrières catholiques; 4^o que, dans les circonstances l'œuvre des *Cercles Ouvriers* est le moyen le plus rapide, le plus pratique et le plus efficace d'y arriver... Je propose qu'il soit résolu que le *Congrès Sacerdotal* de Montréal reconnaisse l'œuvre des *Cercles Ouvriers* comme opportune et prie Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de nommer une commission qui étudiera cette œuvre et les moyens pratiques de l'établir à Montréal."

Une fois encore, nous nous excusons d'avoir tant résumé. Il le fallait pour rester dans la note de cette modeste étude, qui n'a d'autre but que de fournir à nos lecteurs une vue d'ensemble des travaux du Congrès.

M. l'abbé *Beaudin*, en une rapide et très heureuse improvisation, nous raconte comment fonctionne le *Cercle Saint-Joseph*, qu'il dirige à Hochelaga. Il est né, dit-il, du même. Il est né du reste pauvrement: dans une cave d'épicerie. Déjà on y fait beaucoup de bien. Il y a une *Caisse populaire*, puis une *Caisse du pain*, etc. Ce qui est à noter, et ce qui est très important pour le succès de l'œuvre, c'est que ce sont les membres eux-mêmes qui délibèrent et qui règlent leurs affaires. Le directeur n'est qu'un modérateur. — M. l'abbé *Goulet* et le Père *Lault* prennent un moment la parole.

M. le curé *Desrosiers* insiste pour qu'un comité d'œuvres sociales ouvrières soit nommé. — Prière touchante

mais superflue, dit *Monseigneur*, nous y verrons en temps et lieu. En attendant, que l'on suive bien partout les directions déjà données pour les Saint-Vincent-de-Paul, par exemple, pour les "gouttes de lait" et tant d'autres organisations pratiques à portée sociale.

*
**

Le Congrès s'achève. En quelques mots, son infatigable président, Mgr *l'Archevêque*, en résume le labeur et la leçon. Une autre fois, un travail moins chargé nous permettra d'étudier avec plus de profondeur peut-être. — Le Congrès va se continuer, espère Sa Grandeur, dans nos presbytères et dans nos collèges. Il s'est posé, ces deux jours-ci, plus d'un problème sous nos yeux. Etudions-les. — Avant toutes choses, souvenons-nous des admirables conseils de M. le Supérieur de Saint-Sulpice et, à l'exemple de Jésus-Eucharistie, sachons nous cacher, nous immoler et nous donner... Donnons l'enseignement de la Sainte Eglise, comme le veut le Pape, comme l'indiquent les directions épiscopales... Fournissons au peuple, le plus possible, la manne eucharistique, le pain de la sainte communion... à demande. Pour les œuvres sociales, sachons profiter de notre admirable organisation paroissiale, greffons-y les œuvres qui s'imposent...

Enfin, *Monseigneur* nous invite à nous rendre tous à la chapelle, où nous placerons nos vœux et nos intentions, "sous la garde de Marie — dit-il — dans le cœur de Jésus", et Sa Grandeur lève la dernière séance du premier Congrès Sacerdotal du diocèse de Montréal. — A la chapelle, c'est M. le chanoine Jasmin, l'un des rapporteurs du Congrès, qui donne la bénédiction du Saint Sacrement.



Apostolat de la Communion Fréquente CHEZ LES ADULTES.



Rapport présenté au Congrès sacerdotal par M. l'abbé J. G. Payette,
curé de Longueuil, P. Q.

MONSEIGNEUR,

VÉNÉRÉS CONFRÈRES,

“La conviction qu'il faut d'abord créer ou du moins affermir en nous, c'est que nous possédons dans notre organisation paroissiale, si nous voulons la mettre complètement en valeur, un levier d'action eucharistique et sociale extrêmement puissant.”

C'est ainsi que dans votre circulaire du 15 décembre dernier, convoquant ce congrès sacerdotal, Monseigneur, vous résumiez d'un mot le travail à faire.

Notre organisation paroissiale, depuis l'établissement de ce diocèse, a été le levier puissant dont vos illustres prédécesseurs se sont servis pour conduire les fidèles à la table sainte, faire les communions obligatoires, les communions des fêtes et les communions fréquentes. L'histoire nous dit les appels véhéments de Monseigneur Lartigue dans ses visites aux paroisses; les plus anciens se rappellent les douces et pressantes invitations de Monseigneur Ignace Bourget; un grand nombre de curés entendent encore les applications heureuses des évangiles de Monseigneur Edouard-Charles Fabre, poussant les fidèles à la communion pour y trouver les remèdes et les consolations à tous les maux.

Pour créer et affermir l'apostolat de la communion fréquente et quotidienne chez les adultes, il faut chez le prêtre du ministère paroissial trois choses :

1^o une profonde conviction des effets admirables de la communion fréquente et quotidienne; 2^o un zèle ardent dans l'emploi des moyens pour la promouvoir; et 3^o une courageuse persévérance à écarter les obstacles à sa diffusion.

1. — Conviction profonde

Il faut au prêtre du ministère une profonde conviction que l'Eucharistie est la nourriture de l'âme et que c'est par son ministère que les âmes vivront plus abondamment de la vie divine.

Les Vénérables Pontifes qui ont présidé à nos destinées, ont travaillé sans relâche à former des prêtres qui donnent la communion. Et depuis le décret de Pie X, chaque retraite pastorale nous a fourni des directions plus formelles, plus pressantes à nous faire tout à tous pour distribuer la Sainte Eucharistie.

Et quel est en effet le prêtre qui pourrait se montrer avare du trésor eucharistique, lorsqu'il a médité ces paroles du Divin Maître: Et je suis le pain vivant, qui suis descendu du ciel. Si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement et le pain que je donnerai, c'est ma chair pour la vie du monde. En vérité, en vérité, je vous le dis: si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme et ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie en vous. Celui qui mange ma chair et boit mon sang a la vie éternelle; et je le ressusciterai au dernier jour. (Joan., VI, 51-55.)

C'est pour conduire les âmes à la bienheureuse éternité, que le Seigneur a fondé le sacerdoce. Quel est le prêtre qui pourrait hésiter à ouvrir la porte du tabernacle pour donner la communion, lorsque le Très Saint Concile (de Trente) désirerait qu'à chaque messe les assistants fissent non seulement la communion spirituelle, mais aussi la communion sacramentelle (sess. XXII, cap. VI); et que le décret de la Sacrée Congrégation du Concile du 12 février 1679 déclarait que tous les fidèles de toute condition sans excepter ceux qui font le négoce et les gens mariés peuvent être admis à la fréquente communion, chacun suivant sa piété et selon l'avis de son confesseur.

Aujourd'hui cette conviction ne rencontre plus aucune difficulté depuis le décret du 20 décembre 1905 de la Sacrée Congrégation, où notre Saint-Père le Pape Pie X déclare:

"1^o La communion fréquente et quotidienne étant vivement désirée par Notre-Seigneur et par l'Église catholique, doit être accessible à tous les fidèles de quelque classe ou condition qu'ils soient, de sorte que personne, s'il est en état de grâce et s'approche avec une intention droite et pieuse, ne puisse en être écarté." Il n'y a plus de discussion possible, notre devoir est de distribuer la divine Eucharistie et nous devons sans relâche tendre à cette communion fréquente et quotidienne des adultes.

II. — Moyens à employer.

Nous sommes des convaincus de la vie surnaturelle produite dans les âmes par la communion fréquente et quotidienne; mais sommes-nous passés à l'action, comme le demande la règle sixième du Décret de 1905:

"Comme il est évident que la réception fréquente ou quotidienne de la Sainte Communion accroît l'union avec Jésus-Christ,

nourrit plus abondamment la vie spirituelle, enrichit l'âme de vertus et donne au communiant d'une manière plus sûre le gage de la vie éternelle; les curés, les confesseurs et les prédicateurs suivant la doctrine du catéchisme romain, exhorteront fréquemment et avec beaucoup de zèle le peuple chrétien à un usage pieux et si salutaire."

Voyons les moyens à prendre pour atteindre ce but: 1^o Le premier nous est indiqué par Rome dans les statuts V, VI et VII de la Ligue sacerdotale.

V "Comme il n'est pas possible de propager largement le pieux usage de la communion quotidienne là où l'on n'a pas d'abord propagé celui d'aller chaque jour à la messe, ils exhorteront vivement et fréquemment le peuple à assister chaque jour au sacrifice non sanglant; ils lui en feront connaître toujours plus parfaitement la valeur, l'excellence et la nécessité et ils enseigneront la méthode pratique pour y assister convenablement."

VI "Dans ce but ils tâcheront de répandre à profusion l'excellent opuscule de saint Léonard de Port Maurice intitulé: le Trésor caché de la sainte messe."

VII "Pour que le peuple vienne en plus grand nombre assister à la sainte messe, les curés et ceux qui ont charge d'âmes, auront soin de faire sonner la cloche autant que possible à la volée, et même au prix de quelque sacrifice, de célébrer à l'heure la plus convenable pour les fidèles, en tenant compte des saisons et des occupations de la population."

Il faut donc insister pour que nos paroissiens viennent à la messe et y fassent la Sainte Communion.

2^o Le statut XII de la Ligue sacerdotale indique le second moyen pratique d'amener les fidèles à la sainte communion: "L'usage de la communion quotidienne étant ainsi inauguré dans les paroisses, les curés s'efforceront de l'enraciner de plus en plus, en adressant souvent, très souvent, au peuple assemblé pour la Sainte Messe des exhortations très courtes mais très pressantes pour inviter les assistants à participer à la divine Victime."

Donc il faut prêcher l'Eucharistie. Nos adultes, hommes et femmes, en général assistent à la messe d'obligation. C'est là qu'il faut atteindre les négligents, les tièdes, les mondains, par des exhortations pressantes, des expositions lumineuses, des comparaisons saisissantes et leur faire sentir qu'il leur faut à eux plus qu'aux bons l'usage de la divine Eucharistie pour revenir aux choses du salut. Si dans les annonces des fêtes, les commentaires sur les accidents, l'explication des devoirs d'état, le prêtre revient sans cesse sur la nécessité de rester en état de grâce, et que cet état de grâce, qui est la vie de l'âme, ne peut être conservé et fortifié suivant la parole de Jésus-Christ que par la communion

il se pro
positions
une déte
goût à
communi
la commu
Pie X.

3^o Dan
des comm
triduum
ques ont
Ces comm
et les ar
ces retra
les mois
quentes,

4^o Nou
vant les
pour hom
Sainte Ar
Sacré-Coe
Très-Sain
munion.
moins fré
communio
les comm
fêtes de
fréquent.

5^o Voul
pose par
d'exemple
quelques
fermée et
malgré le

6^o Enfin
personnelle
les. C'est
entendra
comprendre
tidienn.

Je supp
viction ch

il se produira infailliblement chez nos auditeurs, suivant leur disposition différentes, une surprise, un examen, un aveu de besoin, une détermination à essayer le moyen indiqué comme sauveur, un goût à renouveler les consultations reçues et un zèle pratique à communier souvent. Voilà l'expérience de ceux qui ont prêché la communion, comme nous le demande Notre Saint Père le Pape Pie X.

3^o Dans nos paroisses, au cours de l'année, suivant le nombre des communicants, les retraites par catégories, ou générales, les triduums des congrégations, et surtout les triduums eucharistiques ont produit des merveilles au point de vue de la communion. Ces communions générales entraînent les fidèles et les indifférents et les amènent à Notre-Seigneur. En continuant le travail de ces retraites nous pouvons induire ces adultes à communier tous les mois pour les amener petit à petit à des communions plus fréquentes, afin de rester toujours dans l'amitié du Divin Maître.

4^o Nous avons dans nos associations paroissiales établies suivant les besoins des localités: congrégations de la Sainte Vierge pour hommes, jeunes gens, jeunes filles, confrérie des Dames de Sainte Anne, le Tiers-Ordre, l'Apostolat de la prière, la Ligue du Sacré-Cœur, l'Adoration diurne et nocturne et la confrérie du Très-Saint Sacrement, un levier puissant pour arriver à la communion. Toutes ces associations exigent la communion plus ou moins fréquente. Le Directeur saura multiplier les appels pour les communions de règles, les communions pour les membres défunts, les communions pour les indulgences à gagner aux différentes fêtes de l'association et conduire ses membres à la communion fréquente.

5^o Voulons-nous avoir un groupe d'hommes d'élite, qui en impose par leur influence dans la société et qui soit une force d'exemple pour les autres hommes de la paroisse? Choisissons quelques hommes, envoyons-les à tour de rôle faire la retraite fermée et vous les verrez revenus, assidus à la table sainte, malgré leurs occupations.

6^o Enfin le dernier moyen et le plus efficace, est la direction personnelle, au confessionnal et dans nos rapports avec nos fidèles. C'est dans ces conversations, ces tête-à-tête que le pasteur entendra les objections, résoudra les difficultés et fera mieux comprendre tous les avantages de la communion fréquente et quotidienne.

III. — Obstacles à écarter.

Je suppose que par tous ces moyens nous avons produit la conviction chez nos adultes, pouvons-nous espérer qu'ils pourront

satisfaire leur piété? Oui, dans toutes les paroisses du diocèse, la chose peut se faire si nous enlevons les *obstacles*, ou si nous régularisons les difficultés.

1^o Il faut que le fidèle trouve la table sainte toute dressée, lorsqu'il se présente à la communion. C'est notre devoir de rendre la table sainte une table ouverte à toute heure, pour l'avantage de nos paroissiens, en prenant pour règle ce qui les accommode avant nos avantages personnels. Les réponses envoyées montrent la communion donnée avant, pendant, après les messes, et à *demande*, sur semaine et le dimanche.

Notre Saint Père le Pape va même plus loin dans le décret d'érection en Archiconfrérie de la Ligue sacerdotale, puisqu'il communique à ses membres le privilège de donner la sainte Communion une heure avant l'aurore et jusqu'au coucher du soleil.

2^o La grande objection vient surtout des confessions. Les statuts de la Ligue le suppose, puisqu'il est dit dans la deuxième partie du statut XII: Ils "(les curés) se tiendront fidèlement au confessionnal à la disposition des pénitents, engageant à communier ceux qu'ils trouveront bien disposés, et faisant le possible pour exciter ces bonnes dispositions dans ceux qui ne les auront pas."

C'est là le travail ardu, pénible du ministère, qui décourage peut-être un certain nombre de prêtres et nuit à la complète mise en pratique partout du décret sur la communion fréquente et quotidienne. Cependant nous sommes prêtres pour confesser comme pour prêcher et sacrifier l'auguste Victime.

Notre Saint Père le Pape a compris la difficulté provenant de l'encombrement des confessionnaux. En autant qu'il dépend des règles de l'Eglise pour le gain des indulgences, il a donné une règle qui enlève la moitié des pénitents au jour des fêtes. C'est le décret de la Sacrée Congrégation des Indulgences. en date du 14 février 1906:

"Et maintenant à tous les fidèles, qui, en état de grâce et avec une intention droite et pieuse, ont coutume de communier chaque jour, quand bien même ils s'abstiendraient de la communion une ou deux fois par semaine, le Très Saint Père Pie X accorde de pouvoir jouir de l'Indult de Clément XIII, sans être obligés à faire cette confession hebdomadaire, qui par ailleurs serait nécessaire pour gagner les indulgences se présentant pendant cette intervalle. Sa Sainteté a daigné déclarer que cette faveur serait valable à l'avenir nonobstant toutes choses contraires."

Prêcher ce décret atteindrait un très petit nombre d'intéressés tout comme d'inviter à la communion sans la confession, ceux qui n'ont pas de fautes graves et ont une intention droite et

pieuse
au pé
d'hui
confe
allez
ceux
vous
d'ouv
cas d
encor
du m
paroi
distribri
à bie
pes
Que
à tel
le so
nuer
tent
tout
pas
D'ail
suite
a pe
muni
4^o
fréq
comm
popu
une
ses t
Il
paroi
sacre
paroi
comm
comp
peu
dire
ment
facil
paroi
de l
ces
toug
ront
dicti

pieuse. Le plus pratique est d'agir au confessionnal et de dire au pénitent tombant dans ces catégories: votre confession aujourd'hui n'est pas nécessaire. Chaque fois que vous verrez mon confessionnal occupé et que vous n'aurez que ces fautes légères, allez communier sans vous confesser et vous rendrez service à ceux qui attendent la confession pour communier. Pour vous, vous viendrez plutôt à confesse tel jour, où je n'ai pas beaucoup d'ouvrage. Le cas des personnes pieuses réglé, il reste encore le cas du grand nombre de personnes à pousser à la communion. Ici encore l'organisation déduplera les moyens d'action du prêtre du ministère. Combien de curés ont réussi à confesser toute une paroisse pour la messe de minuit, en divisant le travail et en le distribuant sur les jours précédents. Combien de curés arrivent à bien confesser des milliers d'enfants en les appelant par groupes plus ou moins nombreux suivant le nombre des confesseurs. Que le pénitent soit assuré de trouver un prêtre au confessionnal à telle heure, à tel jour, le matin avant la messe, l'après-midi ou le soir, et nous verrons l'encombrement des confessionnaux diminuer et cette grande objection disparaître en partie. Que le pénitent soit assuré de trouver son confesseur au confessionnal durant tout le temps fixé pour les confessions, et les fidèles n'attendront pas tous au même moment pour encombrer les confessionnaux. D'ailleurs l'expérience de ceux qui se sont mis à l'œuvre à la suite du décret, ou mieux encore à la suite du congrès de 1910, a permis de tout régulariser pour enlever cet obstacle à la communion fréquente et quotidienne.

4^o Faut-il ajouter un mot sur un autre obstacle à la communion fréquente et quotidienne? Le curé doit connaître ses paroissiens, comme le pasteur ses brebis, par leur nom. Dans les paroisses populeuses, l'expérience montre combien il est difficile d'atteindre une certaine classe de paroissiens, que des circonstances diverses tiennent éloignés de la messe et de la communion.

Il m'a été donné de faire cette expérience dans la première paroisse érigée par Monseigneur l'Archevêque, 15 jours après son sacre en 1897. Sur les neuf cents communicants détachés de la paroisse-mère, un petit nombre seulement allait à la messe et communiait. En moins d'un an, il y avait une transformation complète. La messe et la communion étaient en honneur chez à peu près tous. J'ai fait la même expérience à Longueuil. Et que dire de toutes ces paroisses qui surgissent comme par enchantement dans cette île de Montréal depuis quelques années et qui facilitent aux âmes la nourriture céleste. N'attendons pas que les paroissiens, poussés par la nécessité, réclament ces divisions. Allons de l'avant. Et avec l'expérience du passé et les grandes ressources à notre disposition, établissons, de concert avec l'autorité toujours bien disposée, ces centres eucharistiques qui sanctifieront les âmes et attireront sur notre ministère les meilleures bénédictions de Dieu.

IV. - Résultats Obtenus.

Je conclus. Les résultats obtenus doivent nous encourager à poursuivre avec zèle le travail donné par notre Saint Père le Pape Pie X.

Monseigneur l'Archevêque constatait déjà une grande amélioration dans sa circulaire du 13 août 1908.

"La communion fréquente était en honneur chez nous depuis longtemps. Elle l'est davantage depuis l'admirable direction que Pie X nous a donnée. Cette direction si sage, si en harmonie avec les besoins de notre âme, a été comprise du clergé et des fidèles. Je l'ai constaté au cours de mes visites pastorales, et j'en ai éprouvé une vive consolation."

Le congrès de 1910 a montré sous son véritable jour la dévotion eucharistique dans ce diocèse de Montréal. A Madrid, vous-même, Monseigneur, vous faisiez acclamer les effets admirables du décret de Pie X en votre diocèse. A Vienne, cette année, dans le communiqué de l'abbé Bouquerel, vous résumiez le progrès réalisé. On cite une paroisse de Montréal où l'on compte 8,500 communicants, et qui a monté de 96,000 communions en 1908 à 222,000 en 1911, soit de 11 communions à 26 communions par an et par habitant.

Nous ne pouvons pas espérer amener tous les adultes à la communion fréquente et quotidienne; les nécessités de la vie, l'éloignement des églises, la négligence des fidèles, tiendront une partie de la population loin de la table sainte, mais au moins, par nos efforts, nous aurons la conscience de pouvoir penser devant Dieu, que nul n'est privé de la communion par notre faute.

Les statistiques fournies aux demandes de renseignements préparées par le comité, ont amené des réponses bien consolantes et bien instructives. En les examinant, nous pourrions dire, ce qui se fait dans telle paroisse, pourquoi ne le pourrai-je pas, chez moi?

Si nous jetons un coup d'œil sur ces statistiques concernant la communion fréquente, nous constatons la communion quotidienne dans les communautés, presque quotidienne dans les collèges, les couvents et les hospices.

A la campagne, nous trouvons une moyenne de 45, 50, 53 et même 66 communions par communicant et par année.

A Montréal, malgré le grand nombre de paroissiens qui, à raison de leurs occupations, peuvent difficilement communier sou-

vent, nous arrivons cependant à 25, 29, 32 et même 42 communions par tête chaque année.

En résumé, dans le diocèse de Montréal, pour une année, 310 781 communiant, dans 62 paroisses de ville, ont fait 7,070,382 communions; 97,300 communiant, dans 92 paroisses de campagne, ont fait 2,736,892 communions; 9,973 communiant, dans les communautés, ont fait 2,677,928 communions. En d'autres termes — quels chiffres éloquentes et consolants! — 418,050 communiant ont fait, pour une année 12,485,202 communions, soit une moyenne de 29 $\frac{1}{3}$ pour chaque communiant par année. Les 765 prêtres du ministère auraient donc donné chacun 16,320 hosties consacrées! Loué en soit Jésus, à jamais, au Sacrement de l'autel!

Vœux.

Je termine par ces vœux du Père Lintelo, acclamés au Congrès de Vienne.

1^o Que tous les prêtres, confiants dans la bénédiction de l'obéissance, convaincus que toutes les œuvres doivent aboutir à mettre dans les âmes la vie plus abondante dont l'Eucharistie est la source, que c'est par ce moyen qu'ils se ménageront le succès merveilleux promis par le Sacré Cœur de Jésus, s'adonnent avec un zèle croissant à l'apostolat de la communion fréquente et quotidienne;

2^o Qu'ils aient soin par leur piété personnelle et par une étude approfondie des documents et des commentaires autorisés de se faire une mentalité entièrement conforme aux décrets eucharistiques de Sa Sainteté Pie X;

3^o Que dans leur ministère, ils s'appliquent à recourir aux moyens déjà consacrés par l'expérience surtout les triduum, les ligue, les congrès régionaux, les communions des petits enfants.

MESSE ANNUELLE

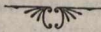
Pour les Associés défunts.

Nous prions les Confrères qui ont leur numéro d'inscription de 700 à 1100 de vouloir bien célébrer durant le mois la messe prescrite pour les Associés défunts

(Messe privilégiée par Rescrit du 8 février 1905).

Sanctification personnelle du Prêtre

PAR L'EUCARISTIE.



Rapport présenté au Congrès par M. l'abbé Lecoq, S. S.

Monseigneur, Messieurs,

Dans le Très Saint-Sacrement, Notre-Seigneur *se cache, Il s'immole, Il se donne*. Voilà les trois actes qui vont faire le partage de cette conférence. Je rappellerai, bien-aimés confrères, sans aucune prétention à la dissertation dogmatique, des pratiques que vous observerez. S'il y a des remarques pénibles, je vous demande de me le pardonner.

I. — Il se cache.

Notre-Seigneur *se cache au Saint-Sacrement* : c'est son état propre et habituel. Si Dieu se découvrait continuellement aux hommes, il n'y aurait point de mérite à le croire, et s'il ne se découvrait jamais, il y aurait peu de foi. Mais Il se cache ordinairement et se découvre rarement à ceux qu'il veut engager dans son service. Cet étrange secret dans lequel Dieu s'est retiré, impénétrable au regard des hommes, est une grande leçon pour nous porter à la solitude loin de la vue des hommes.

Sans faire de dogme, il m'est impossible de ne pas vous rappeler une page de Pascal, écrite dans une langue dont nous sommes malheureusement déshabitués, l'une des plus belles pages qui aient été écrites dans notre langue. "Il est demeuré caché sous le voile de la nature qui le couvre jusqu'à l'Incarnation, et, quand il a fallu qu'il ait paru, il s'est encore plus caché en se couvrant de l'humanité; il était bien plus reconnaissable quand il était invisible que non pas quand il s'est rendu visible. Et enfin, quand il a voulu accomplir la promesse qu'il fit à ses apôtres de demeurer avec les hom-

mes jusqu'à son dernier avènement, il a choisi d'y demeurer dans le plus étrange et le plus obscur secret de tous, qui sont les espèces de l'Eucharistie. C'est ce sacrement que saint Jean appelle dans son Apocalypse *une manne cachée*", et je crois qu'Isaïe le voyait en cet état, lorsqu'il dit en esprit de prophétie: "Véritablement tu es un Dieu caché. — *Vere tu es Deus absconditus.*" C'est là le dernier secret où il peut être.

"Le voile de la nature qui couvre Dieu a été pénétré par plusieurs infidèles qui, comme dit saint Paul, ont reconnu un Dieu invisible par la nature visible. Des chrétiens hérétiques l'ont connu à travers son humanité et adorent Jésus-Christ Dieu et homme. Mais de le connaître sous des espèces de pain, c'est le propre des seuls catholiques. Il n'y a que nous que Dieu éclaire jusque-là."

Oui! c'est un Dieu caché que le Dieu qu'il faut croire, qu'il faut aimer et qu'il faut servir! Voyez comme l'Eglise a compris qu'Il aime à être caché. Elle l'enferme dans un tabernacle. Que ce tabernacle soit d'or, de marbre, de pierre, ou qu'il soit de matière plus modeste, au fond d'une forêt, ou dans une magnifique cathédrale, le bon Dieu y est toujours prisonnier. Dans ce tabernacle, Il est au fond d'un ciboire, sur ce ciboire est un couvercle, sur le couvercle est un voile. Oui, c'est un Dieu caché!

De cette prison qui enferme un Dieu, nous sommes par état, non pas les geôliers, mais les gardiens. Y pensons-nous assez? C'est au pasteur qu'il appartient, sous sa responsabilité personnelle, de garder la clef du tabernacle: "il est celui qui ouvre et personne ne ferme, celui qui ferme et personne n'ouvre". Et quand nous passons devant ce tabernacle, rendons-nous les hommages voulus à ce Dieu qui l'habite; est-ce que les incroyants, à la vue de notre piété, peuvent dire comme Jacob: "Dieu est ici, et je ne savais pas". — Son Dieu est vraiment là; c'est son Dieu qu'il salue! — Croient-ils à voir les marques extérieures de notre foi? Quel esprit de foi

apportons-nous au chœur et à l'autel? Evitons les regards égarés, tournés à droite et à gauche. — La tenue religieuse de l'adoration, nous l'inculquons aux petits enfants; nous les punissons quand ils y manquent, n'y manquons-nous pas nous-mêmes?

Ce mystère est devenu pour nous quelque chose de notre vie quotidienne. Messieurs et vénérés confrères, le premier vœu que nous formulons ensemble dans le secret de notre cœur est celui que chaque prêtre ici présent ne manque jamais à son quart d'heure d'adoration quotidienne au pied du tabernacle. Y sommes-nous toujours fidèles? Messieurs, ce n'est pas une obligation; mais si le prêtre la faisait toujours cette visite, et s'il a la foi pratique, comment ne la ferait-il pas toujours?

Quoi! (chantions-nous) dans les temples de la terre
Le Dieu du ciel daigne habiter!...

Quel respect sa sainte présence

A nos cœurs ne demande pas!

Puis le poète continue en déduisant la conclusion :

Dans ce lieu toujours solitaire,

J'irai faire cour à mon Roi!

Nul autre soin, nulle autre étude.....

C'est bien vrai: si nous sommes convaincus qu'Il est là, comment ne pas dérober à nos visites, nos lectures, un petit mais plein quart d'heure pour aller Lui parler cœur à cœur, le soir, lever vers Lui nos mains suppliantes? Pascal a dit: Il est bon de se fatiguer à la recherche de Jésus. Le bon Maître ne disait-Il pas lui aussi à ses disciples que le repos dans le silence et la méditation est nécessaire: "Venite seorsum et requiescite pusillum?"

Tout vous invite, vénérés Confrères, à ce repos aux pieds de votre Roi, vous surtout dont la demeure touche à l'église, et qu'on pourrait appeler, si je puis ainsi parler, des "*contubernales Dei*".

Tronson disait à ses disciples: Quand vous avez omis vos exercices, ne les faites pas le soir. Pourrions-nous

au mo
lons.
journé
vous
réciten
serait
un têt
colloq
prêtre

Imi
puyer
ses fa
Pourq
âme,
agir la
mome
n'a-t-i

Vou
conver
évêqu
voyer
la mai
Le pr
bien,
son p

Non
donne
se cac
pas à
Le pr
malad
nance
mée
lait à
même
le siè
ne cra
c'est

au moins faire une exception pour celui dont nous parlons. Si nous n'avons pas pu aller le visiter dans la journée, nous irons le soir. Pendant ce quart d'heure, vous pouvez fort bien vous servir d'un livre, ou même réciter votre bréviaire ou votre chapelet, comme ce serait mieux, même dans les jours de sécheresse d'avoir un tête-à-tête avec Notre-Seigneur, un cœur-à-cœur, un colloque amoureux où l'on épanche cette pauvre âme de prêtre si tourmentée par les soucis du ministère!

Imitons le bel exemple de saint Dominique allant s'appuyer la tête sur la balustrade du chœur, pour y oublier ses fatigues dans la contemplation du Dieu de l'Hostie. Pourquoi ne pas tout Lui dire, lui recommander telle âme, tel malade que vous ne pouvez convertir? Faites agir la Miséricorde divine. Allez surtout à Lui dans les moments de grandes fatigues, de peines, de souffrances; n'a-t-il pas dit: "Venite ad me et ego reficiam vos."

Vous connaissez l'anecdote de ce prêtre découragé ne convertissant personne dans sa paroisse. Il écrit à son évêque demandant son changement; mais avant d'envoyer la lettre, il passe devant le tabernacle, la lettre à la main, et demande à Notre-Seigneur: Faut-il l'envoyer? Le prêtre entend une voix qui sort de l'autel: Je reste bien, Moi.... La lettre est déchirée. Le prêtre reste à son poste.

Non seulement Notre-Seigneur se cache, et nous Lui donnerons l'hommage de l'entretien quotidien, mais en se cachant, Il nous apprend à nous cacher. Cela ne va pas à dire qu'il faut s'enfermer dans son presbytère. Le prêtre n'est pas cloîtré, il faut qu'il aille voir les malades, visiter sa paroisse: il y a des visites de convenance, il y en a de nécessaires. Saint Charles Borromée entraînait volontiers chez les pauvres gens, se mêlait à leurs propos, parlait de leurs affaires, parfois même trinquait avec eux. Saint François-Xavier faisait le siège d'une âme avant de lui parler de Dieu. Il ne craignait pas d'aller s'asseoir à des tables suspectes: c'est qu'il voulait gagner les convives pour les amener.

dans les filets de la pénitence et en faire les amis de Dieu.

Mais se répandre dans le monde, aller dans les lieux profanes, se produire au dehors dans les soirées ! Ah ! les soirées des prêtres, elles sont bien attaquées ! Ne supposons pas qu'un prêtre puisse aller au théâtre, plus ou moins travesti. Mais sans parler des théâtres, les fêtes que nous organisons nous-mêmes ne nous offrent-elles pas certains dangers ? On veut être bien vu, on fait l'aimable. On est trop soucieux de sa réputation, susceptible quand on n'a pas réussi en chaire : tout cela, ce n'est pas imiter le Dieu de l'Eucharistie.

Dans la séance précédente, que de belles choses on nous a dites sur le catéchisme ! Savez-vous à quoi je pensais ? A une leçon de M. Renaudet, quand il nous disait : "N'oubliez jamais que vous n'êtes pas des professeurs de Faculté, vous êtes les *Frères ignorantins de la théologie*." Le prêtre, au catéchisme, en chaire, qu'il n'oublie jamais qu'il est le frère ignorantin de la religion et de la théologie, parce que les personnes même instruites, ne sont pas instruites de leur religion, et que le plus grand bien à leur faire, c'est de les catéchiser. Comme bien je bénis les Evêques, Mgr l'Archevêque en particulier, qui nous ont obligés à catéchiser tous les dimanches. Il n'y a pas de différence essentielle entre le catéchisme aux grandes personnes et celui qui s'adresse aux enfants. Prenez le catéchisme romain, expliquez-le aux fidèles selon que vous l'entendez ; il n'est pas besoin de beaucoup de science pour cela. Un jour, un prêtre vient me trouver et me communiquer son impuissance à parler simplement, sans recherche. "Comment puis-je faire ? Je ne sais pas prêcher." — Il le sut bientôt. A quelques mois de là, il allait gouverner une communauté, et depuis vingt ans, il fait le catéchisme.

Le prêtre est alors l'imitation d'un Dieu qui se cache et garde le silence. Il pourrait dire tant de choses et Il ne les dit pas ; mais Il dit bien mieux par le silence eucharistique que par toutes les prédications.

Cette bouche divine, d'où sortaient des paroles de grâce, je vois que la mort l'a fermée: je tiendrai la mienne fermée aux vanités. Elle ne s'ouvrira plus que pour publier mes misères et ses miséricordes. Il se cache!

II. — Il s'immole.

Il s'immole. — Messieurs, on a beaucoup subtilisé sur la notion du sacrifice. Un anglican qui croit nos mystères a écrit un livre de subtilités. M. Lépin a fait un livre sur la notion du sacrifice. Laisant toutes ces subtilités, bornons-nous au catéchisme.

La Messe est un sacrifice, la Messe est le sacrifice de la croix, l'unique sacrifice: "Una oblatione consummavit in æternum sanctificatos". Et la messe est, non sanglante, le sacrifice sanglant de la croix. "Il n'y a rien de plus grand dans le monde que Jésus-Christ, il n'y a rien de plus grand dans Jésus-Christ que son sacrifice," a dit Bossuet. "C'est le soleil du Christianisme," a dit saint François de Sales. Nous en sommes convaincus; mettre notre foi en question, ce serait la plus sanglante injure à nous faire; nous sommes prêts à mourir pour défendre notre foi. — Mais la foi qui n'agit pas, est-ce une foi sincère? Agissons-nous avec la messe comme si c'était la plus grande chose au monde, la plus efficace, la plus divine? Quant à la manière de la célébrer, attachons-nous une telle importance aux plus petites rubriques? Peut-être nous les oublions encore un peu. Peut-être la manière condamnée par les auteurs de faire les signes de croix, en les transformant en cercles, existe-t-elle encore?

Et comment nous préparons-nous à célébrer? Un homme de Dieu, l'abbé Bacuez, n'a pas craint de rappeler au prêtre qui se prépare à offrir le Saint Sacrifice, mais en lui donnant un sens plus élevé, la parole de l'impie Aman invité au festin d'Assuérus et d'Esther: "*Cras cum rege pransurus sum.*" Nous le disons-nous souvent, nous qui allons trouver un Dieu que nous véné-

rons, non pas un roi qui nous condamnera? Si nous avons une demi-heure par jour, un entretien cœur à cœur avec une mère chérie, est-ce que souvent la pensée de cet entretien n'illuminerait pas notre journée tout entière? Mais vous direz: C'est du sensible. — Ne le méprisons pas trop, quand il touche à ce qu'il y a d'essentiel dans la foi. Un des "criterium" de la ferveur d'un prêtre est le soin avec lequel il se prépare à célébrer les saints mystères. Point de conversations dans le temps qui précède immédiatement, point d'occupations profanes avant la messe, point de lecture de journaux. Nous respectons ces règles, mais dans l'entraînement du ministère, ne sommes-nous pas exposés à les mettre de côté? Comment la veille préparons-nous le sacrifice de chaque matin? Gratry a dit: "Quand un germe est posé dans l'esprit et le cœur, il se développe par une sorte de fermentation sourde qui se fait en nous sans nous. C'est ce que l'Évangile fait entendre, quand il dit: Lorsqu'un homme a jeté en terre une semence; soit qu'il veille, ou qu'il dorme, la semence croît et se développe, car la terre fructifie d'elle-même. Ainsi de notre âme, elle fructifie d'elle-même. Que font les écoliers pour bien apprendre leurs leçons? Ils la regardent le soir et ils la savent le lendemain matin. Que font les religieux pour bien méditer le matin? Ils préparent leur méditation la veille, après la prière du soir, et ils la trouvent toute vivante au réveil dans leur esprit et dans leur cœur. Rien de plus connu que ces règles, rien peut-être de plus oublié! De quoi nous occupons-nous dans nos soirées? Le monde les dévore. Que de veillées dissipantes! Que de lectures moins sanctifiantes et même frivoles! On prétend que beaucoup de romans sont entre les mains des prêtres. Peut-être les achète-t-on pour les mettre dans les bibliothèques, peut-être aussi pour les lire soi-même, et quand? — Mais si nous prenions l'habitude de prodiguer nos soirées, nous diminuerions notre piété envers l'Eucharistie; la Messe deviendrait moins sanctifiante. Quand Notre-Seigneur est mort sur la croix, disait un vénérable supérieur, il avait sans doute en vue l'image du cruci-

fix qui serait portée dans le monde entier, sur laquelle tant d'hommes fixeraient leurs yeux avec bonheur. Pourtant le crucifix avec l'image de la croix n'est pas aussi ancien qu'on se l'imagine. On a démontré qu'il ne remonte qu'au cinquième siècle. Mais Notre-Seigneur s'est dit certainement : Ils auront dans la Messe un souvenir vivant de ma mort; "*mortem Domini annuntiabit.*"

Vivons du Saint Sacrifice de la Messe. Il est dit dans un prophète: "*Vivent de tritico.*" Que ce soit le pur froment dont notre âme se nourrisse! Nous serions heureux si nous pouvions dire: Il me semble que j'ai célébré ma dernière messe avec autant de soin que ma première.

Est-ce tout relativement à la Messe? Il faut bien que le sacrifice célébré chaque matin, que le sang bu chaque matin inspire à ceux qui le boivent quelque chose de l'amour qui l'a fait répandre. "*Ad me redeam*, dit saint Augustin, *ubi inveniam quid immolem*"; maintenant je vais me replier sur moi, pour ne pas laisser tout seul le sacrifice de mon Dieu. Et il ajoute: "*Sit ara tua conscientia mea*", c'est ma conscience qui sera ton autel. Il ne faut pas qu'on puisse dire de nous ce que Monsieur Olier disait à un jeune prêtre: "Vous êtes bien prodigue du Sang de Jésus-Christ et bien avare du vôtre."

MM., le plus beau rêve de notre adolescence ça été de nous sacrifier, nous avons tous senti le désir, la passion, la soif du sacrifice. Comme on fausse notre langue quand on lui fait dire: un tel vaut vingt mille dollars. L'homme ne vaut pas ce qu'il possède, mais plutôt, il vaut ce qu'il sacrifie. Ici nous sommes de tous les âges, il en est qui ont leur vie devant eux; il en est dont la plus grande partie est déjà écoulée. Où est notre rêve d'adolescent?... Nous parlions tout à l'heure de la nécessité de se cacher pour mieux imiter le Dieu du tabernacle. S'il se cache, Lui, c'est sans doute pour mieux s'immoler. A l'humilité joignons le sacrifice de nous-mêmes, pour mieux nous unir au divin Sacrificateur. Telle était la

noble ambition d'un saint Ignace d'Antioche, qui tré-
 saillait de joie à la pensée qu'il serait donné aux bêtes
 tout entier: "Tunc incipiam Christi esse discipulus, cum
 ne corpus quidem mundus videbit." Voyez comme cette
 passion de s'immoler est la même partout. Vous trou-
 vez la même pensée chez la Bienheureuse Marguerite-
 Marie, qui aurait voulu se consumer à la place du cierge
 pour être véritablement la victime de Dieu. Au fond,
 le sacrifice, c'est la rupture de l'obstacle à la vie. Du sacri-
 fice quotidien de nous-mêmes, comme du sacrifice de
 l'autel, nous devrions pouvoir dire à Dieu chaque matin:
 "Sic fiat sacrificium meum in conspectu tuo hodie, ut
 placeat tibi, Domine Deus."

Mais pour ceux dont la vie est en grande partie écou-
 lée? Nous devons nous demander: Qu'ai-je sacrifié à
 Dieu, lui ai-je fait vraiment un sacrifice qui soit tant
 soit peu digne de lui? — Ne faisons pas non plus de
 rêves irréalisables. Dieu ne demande pas que nous ré-
 pandions notre sang sur les échafauds. Mais il y a
 trois sacrifices que Dieu nous demande. Nous pouvons
 en puiser la grâce dans l'Eucharistie.

1. — D'abord le sacrifice de *l'intelligence*. Il y a ceci
 de merveilleux: "*Qui perd son âme la sauve.*" En per-
 dant notre intelligence nous la sauvons. Les défenseurs
 de l'intelligence humaine sont les croyants, les catholi-
 ques. Nous la défendons, en l'inclinant vers son Au-
 teur. Il me semble qu'il est venu le temps de sacrifier
 cette intelligence, en ces jours de rationalisme et d'irrél-
 igion.

Il y a une quarantaine d'années, Mgr de Ségur pro-
 posa à Pie IX d'enrichir d'indulgences une pratique de
 piété, surtout chez les prêtres. Elle consistait à cal-
 quer un serment sur le serment fait dans l'ordre de
 saint Dominique: "Juro, voveo, spondeo me a Romana
 Catholica Ecclesie doctrinis non recessurum, et me ad-
 pondit par un Bref. Il refusa les indulgences, mais il
 disait: "Non possumus non probare, et nous louerions

beaucoup celui qui *sponte sua, nemine impellente*," émettrait ce vœu." MM., après le modernisme, nous faisons tous implicitement ce serment. "Tout ce que Rome enseigne, je le crois, j'y adhère, je serais heureux d'avoir à verser mon sang pour le plus petit des dogmes de la Sainte Eglise romaine." Il ne faut pas non plus nous exagérer ce sacrifice de notre intelligence. Je ne dis pas qu'il ne faille plus s'occuper des études profanes, seulement sachez défendre la religion avec un amour passionné.

2. — *Notre cœur, second sacrifice.* Ceci est plus délicat. Je vous semblerai exagérer un peu. Ce sont des questions si intimes. On a fait beaucoup d'études psychologiques de notre temps, et de fait les progrès en sont merveilleux. Il paraîtrait que certains instincts naturels de l'homme jouent dans la vie humaine un rôle bien plus étendu qu'on ne se l'était jusque-là imaginé. Les plus subtils investigateurs des systèmes psychologiques reconnaissent certains instincts, certaines tendances en une multitude de pensées. Il y a des hommes du monde qui prétendent que dans toute relation suivie et intime entre les sexes, il entre un peu d'amour. C'est exagéré peut-être. Mais si nous voulons sauvegarder ce cœur, dont l'Écriture nous dit qu'il faut le garder avec un soin jaloux, n'admettons pas facilement les amitiés naturelles. Le monde est bien étrange, quelquefois sévère, quelquefois il laisse passer bien des choses. Inutile ici d'apporter des exemples. Mais il est certaines amitiés qu'on ne saurait cultiver, sans porter atteinte à l'intégrité de la chasteté, qui est une vertu aussi délicate que la foi.

Il est une phrase de saint Augustin qui va résumer et donner la formule de ce sacrifice parfait: "Si quid præter Deum, non propter Deum, amator, non caste amator."

3. — Enfin, le sacrifice de la *volonté*. Ce devrait être, à un prêtre, le plus facile de tous. "*Qui Jesu Christi sunt*, dit saint Paul, *non sibi vivunt, sed Ei...*" Ma

volonté, mon Dieu, vous la donner comme l'encens des Mages, par l'obéissance, il me semble que c'est chose plus facile. C'est plus facile que de garder l'intégrité de la foi dans toute son étendue, plus facile que de garder la pureté de ses affections dans toute son étendue. On raconte pourtant le fait suivant, comme une chose exceptionnelle. Un prêtre est demandé par son évêque. Il s'agissait de lui donner une paroisse dont personne ne voulait. L'évêque commence par un exorde insinuant, Le prêtre l'arrête: Vous avez un poste à me donner, dites-le donc tout de suite... — Ce qui est plus rare, ce sont des vicaires qui ne discutent jamais une proposition de leur pasteur....

Plaise à Dieu que nous soyons tous victimes par notre obéissance! Ces fervents de l'Eucharistie doivent être tous ses serviteurs dévoués.

III. — Il se donne.

Enfin, si Jésus s'immole dans l'Eucharistie, c'est pour se donner davantage, et c'est par ses prêtres qu'il se donne. Le prêtre, par définition, est l'homme des autres aussi bien que l'homme de Dieu. Il n'est pas égoïste. Je pourrais bien vous citer ici le divin Sauveur qui oppose le mercenaire au pasteur. Permettez-moi de vous rappeler un souvenir classique. C'est au premier livre de la *République* de Platon, là où Socrate combat la définition de la justice donnée par Casimarque: "Veux-tu répondre à mes questions, qu'est-ce qu'un pilote, qu'est-ce qu'un berger?... Si un pilote agit comme matelot, est-ce en temps que pilote? — Non. — Et le berger, est-ce en temps que berger qu'il reçoit une rétribution? — Non. Comme berger, il a soin de ses brebis. — Qu'est-ce qu'un mercenaire? — C'est le berger qui ne garde ses brebis que pour avoir droit au salaire ou le pilote qui ne manœuvre qu'en vue de ses intérêts. — C'est très bien qu'un pilote soit payé et un berger aussi. Mais quand le berger recherche la récompense, agit-il comme berger? — Le berger n'est vraiment berger qu'en autant qu'il garde ses brebis." De même, MM., le prêtre n'est prêtre qu'en autant qu'il

donne. Vous donnez Dieu, vénérés confrères, vous donnez Dieu; on l'a dit ce matin, des milliers et des milliers de fois. Et vous n'êtes qu'un moment dans la vie des peuples, et vous n'êtes qu'un point dans l'univers. Si un ange venait nous dire combien de communions ont été données depuis la Cène, le chiffre serait fantastique, on entrerait dans le calcul de l'infini. Vous êtes les Joseph qui tenez constamment ouverts, et vous le devez, les greniers de Dieu; et c'est, chaque fois, Dieu lui-même que vous donnez. Partout où il y a un prêtre, il y a un Dieu qui se donne et il se donne sans fin.

Mais en même temps, il faut nous donner nous-mêmes. Nous donnons-nous? Nous avons rêvé de nous donner. Notre vie est-elle aux autres, est-elle à nous? Franklin a dit que le temps est l'étoffe dont notre vie est faite. A qui donnons-nous notre temps? Est-il aux autres, est-il aux âmes? Ah! combien de temps on peut perdre dans une vie. Nous donnons du temps, et beaucoup peut-être, aux journaux. Les journaux sont excellents en un sens; il faut savoir ce qui se passe autour de nous, se rendre compte du mouvement des esprits. Mais que de temps à tout cela? Et les livres plus ou moins frivoles, dans lesquels nous cherchons un peu notre plaisir, comme les gens du monde. Ajoutons à cela les conversations que nous ne mesurons pas à l'horloge, ajoutons le repos que nous prenons... Mais si une bonne partie de notre vie est faite pour nous-mêmes, nous devons sentir le besoin de nous donner davantage. Il y a des hommes qui ne lisent et n'étudient que pour les autres. Il semble que les exigences du ministère actuel sont si grandes, qu'il ne reste plus rien pour les autres études absolument personnelles.

Jé connais un prêtre qui occupe ses loisirs à composer un manuel: "Comment se tenir à l'Eglise." Voilà la préoccupation pastorale. C'est elle qui a enfanté les plus grands chefs-d'œuvre. Bossuet n'a jamais écrit que pour remplir un devoir de sa charge. Il en est de même des Pères de l'Eglise. Quand on a ainsi donné sa vie, on n'est pas mercenaire. Sans doute, il faut

vivre. Quiconque travaille mérite un salaire. Saint Paul proclame que celui qui travaille dans le champ a le droit d'en vivre. Pourtant, il ne faut pas qu'il y mette son esprit, il doit être désintéressé, et il doit mettre sa gloire à l'être. Que serait-ce si le ministère, dans ses plus petits détails, tendait à devenir une affaire de rémunération pécuniaire? Nous ne sommes pas des mercenaires, nous sommes de bons pasteurs et nous devons nous donner.

Je m'arrête, livrant à vos réflexions ces quelques pensées, demandant pardon d'avoir pris une heure de votre congrès... Un mot encore cependant. Nous donner: et pourquoi? Nous ne sommes pas la nourriture des âmes que nous paissions. Nous donner aux âmes, pour leur donner Notre-Seigneur. Notre-Seigneur, le prêtre le donne partout, il a sans cesse l'intention de Le donner. Quand il instruit les petits enfants, c'est pour l'Eucharistie; s'il confesse, c'est pour l'Eucharistie, s'il se trouve au chevet des mourants, c'est pour l'Eucharistie. Je vous recommande tout particulièrement la préparation des premiers communians.

Vœu.

Formuler un vœu au milieu de ceux qui se dégagent de tout ce qui a été dit, c'est revenir au premier. Je vous en conjure, vénérés frères, faites tous les jours votre visite au Très Saint Sacrement, et donnez un plein quart d'heure. J'émetts une plainte absolument platonique. J'ai fait une petite enquête pour demander si cette visite existe dans les collèges, cela ne se fait nulle part. Mais nous, Messieurs, formés à cette pratique dans les Grands Séminaires, gardons-là fidèlement. C'est le témoignage d'amour pur à Notre-Seigneur. Il est permis d'attacher à ce sacrifice du soir une telle importance, que ce n'est pas exagérer de dire des prêtres fidèles jusqu'au dernier jour: Ils ont aimé Notre-Seigneur dans leur vie, ils obtiendront la grâce de l'imiter dans leur mort, et mériteront de partager sa couronne et son triomphe.

Les
par N
mes in
France
avec u
de vie
ce mo
nous f
favori
pouro
suivan
en ce
une b
Saint

Les
quelles
pour
peut
pour
neur

Dan
1^o A
gens
dames
clairs
région
rendre
rappo
rappo
Les
MM.
stimu
Quest
en ch
avant
2^o A
Une
munic
tance
l'inté

Directoire pratique

des

Congrès Eucharistiques Régionaux.

Les Congrès eucharistiques régionaux, spécialement encouragés par Notre Saint-Père le Pape Pie X en 1905 et enrichis des mêmes indulgences que les Congrès internationaux, se multiplient, en France, en Italie, en Belgique, depuis quelques années surtout, avec un succès toujours croissant et les résultats les plus marqués de vie et de piété chrétiennes. Désirant voir notre pays entrer dans ce mouvement à la suite de notre magnifique Congrès de 1910, nous nous ferons un devoir de publier tout ce qui sera de nature à le favoriser. Les Curés de la région où doit se tenir un Congrès, pourront user avec avantage du *Directoire* et du *Questionnaire* suivants, tant pour stimuler la foi et la piété de leurs paroissiens, en ce qui concerne les pratiques personnelles, que pour y trouver une base aux rapports demandés sur le culte extérieur du Très Saint Sacrement.

I. — Directoire.

Les Congrès eucharistiques sont de pieuses solennités dans lesquelles, sous la direction des prêtres, les fidèles s'assemblent pour examiner en des réunions fraternelles par quels moyens on peut et on doit honorer davantage le Très Saint Sacrement, — pour assister à des cérémonies religieuses extraordinaires en l'honneur de la sainte Eucharistie.

Dans ce but on organise :

1^o Des séances de travail, l'une pour les hommes et les jeunes gens (réunis ou séparés suivant l'occurrence) et l'autre pour les dames et les jeunes filles. Pendant ces séances, en des rapports clairs et concis, on dresse le bilan du culte eucharistique dans la région et le plan d'une sérieuse et zélée campagne d'Homages à Notre-Seigneur dans son divin Sacrement. — Si les rapports étaient nombreux et longs, il serait bon de choisir un rapporteur général qui résumât les divers travaux.

Les séances de travail ne donneront tous leurs résultats que si MM. les Curés ont éveillé l'attention de leurs paroissiens et stimulé leur dévotion envers le Saint Sacrement à l'aide du Questionnaire ci-contre, qu'il serait utile de lire et commenter, en chaire et dans les réunions de piété, un ou deux dimanches avant le Congrès.

2^o Des offices solennels :

Une heure d'adoration publique la veille au soir ; messe de communion le jour même et grand'messe avec chants de toute l'assistance ; le soir, vêpres ou salut et procession à l'extérieur ou à l'intérieur de l'église.

On donnera à ces cérémonies un éclat qui édifie grandement les foules et les porte à la piété envers le Très Saint Sacrement. Pour cela, on préparera avec soin l'ornementation de l'église et surtout le chant auquel on cherchera toujours à faire participer les fidèles.

3^o *Un appel au peuple chrétien.* — Il convient de faire en faveur du Congrès une propagande active dans la région pendant les semaines qui précèdent, par des avis en chaire, — des convocations, — des affiches apposées dans les églises, — ou même par des visites à domicile.

II. — Questionnaire. (1)

I. *Que fait-on dans la paroisse et dans la région pour conserver, augmenter et défendre la foi en l'Eucharistie?*

Cultive-t-on et comment cultive-t-on en soi la foi en général?

A-t-on soin d'étudier à fond, et selon ses moyens, la religion?

Suit-on les instructions ou les conférences données à l'église?

Aime-t-on lire les livres qui traitent des questions religieuses? Les choisit-on avec conseil et discernement?

A-t-on la prudence de soumettre ses doutes au prêtre?

Fait-on, notamment, une part importante à l'étude et à la méditation de la doctrine catholique sur l'Eucharistie?

Donne-t-on un soin attentif à *répandre autour de soi*, avec opportunité et après un choix intelligent, les meilleures lectures sur les vérités de la Foi, *sur l'Eucharistie en particulier?*

Ne craint-on pas de parler de ces saintes choses à l'occasion?

Evite-t-on tout ce qui pourrait malédifier les fidèles dans sa conduite à l'égard du Saint Sacrement?

Aime-t-on instruire les ignorants, faire le *catéchisme* aux enfants, surtout pour les préparer à la Communion?

Aide-t-on les prêtres pour le recrutement des enfants au catéchisme? Leur offre-t-on son concours pour les catéchismes des tout petits enfants de quatre à sept ans?

Les aide-t-on aussi pour apprendre aux enfants ce qu'est le Saint Sacrement, la Communion, la Messe, un Salut?

Surveille-t-on soigneusement les enfants à la Messe: les enfants de la famille, les enfants de divers groupements de catéchisme ou d'école?

II. *Que fait-on pour maintenir, réformer ou développer le culte de la sainte Eucharistie?*

Pratique-t-on beaucoup et régulièrement la visite au Très Saint Sacrement? — Garde-t-on, dans l'église, le silence et la gravité convenables? Fait-on toujours la genuflexion devant le Tabernacle?

(1) Quand la notoriété extérieure des faits n'existe pas pour certains renseignements qui sont demandés ici, les rapporteurs laissent les questions sans réponse. Il est cependant utile que ces questions soient posées, en général, afin d'éclairer davantage la bonne volonté des âmes généreuses qui recherchent la perfection du culte dû au Saint Sacrement.

Assiste-t-on à la Messe en semaine? Communie-t-on fréquemment? Fait-on avec soin la préparation à la communion et l'action de grâces?

Existe-t-il une œuvre d'adoration du Très Saint Sacrement érigée canoniquement et affiliée à une Archiconfrérie?

Est-on nombreux, assidu et fervent dans les confréries du Très Saint Sacrement, de l'Heure Sainte, du Cœur eucharistique, etc.?

— Dans les associations d'Adoration diurne ou nocturne, de Communions ou de Messes réparatrices?

Assiste-t-on en grand nombre aux messes d'hommes?

Quelle part prend-on au chant dans l'église?

Les dames et jeunes filles travaillent-elles à l'entretien du linge et des vêtements sacrés, à l'ornementation de l'église et des autels?

Aux jours de grandes fêtes eucharistiques, tous s'empressent-ils de décorer les rues, les maisons, l'église?

Les associations existantes ont-elles des réunions spéciales? Quelle est leur périodicité?

Les tiennent-elles exactement? Sont-elles toujours accompagnées d'une courte *conférence eucharistique*?

Observent-elles les différentes pratiques prévues par leur règlement intérieur, spécialement celles qui concernent le culte public, comme la présence aux processions avec un flambeau? Travaillent-elles à leur recrutement?

III. *Quels sont les FRUITS ou résultats de la dévotion eucharistique?*

Y a-t-il beaucoup d'âmes qui sont sans cesse comme orientées vers le Tabernacle?

L'Eucharistie est-elle pour ces âmes le centre de toute leur vie religieuse et morale? Certaines âmes plus ferventes pratiquent-elles volontiers les visites spirituelles au Saint Sacrement, les communions spirituelles ou de désir, les oraisons jaculatoires au Sauveur dans le Tabernacle?

La fréquentation de l'Eucharistie a-t-elle pour résultat visible: D'augmenter dans les fidèles leur foi en Dieu, — leur amour pour Dieu, — leur amour du prochain, — leur esprit de prière, — leur esprit de pénitence, — la vertu de tempérance, — les diverses vertus qui en sont le fruit direct?

A mesure que l'on communie davantage, semble-t-on de plus en plus *dévoûé*:

A la cause de Dieu: — par ses discours, ses actes, ses générosités, par la réparation des sacrilèges et des blasphèmes, par la réaction contre tous les abus qui se glisseraient dans les pratiques religieuses locales (1).

(1) Parmi ces abus, mentionnons l'habitude de parler dans l'église pendant les convois ou les mariages, celle plus déplorable encore de sortir de l'église avant la fin de la messe. Chaque curé devra relever avec soin les abus qu'il déplore et en communiquer la liste au bureau du Congrès, afin qu'on y remédie dans la

A la cause de l'Eglise : — dans la personne des prêtres, des évêques, du Pape.

A la cause des humbles et des pauvres : — enfants des écoles et des patronages, malheureux secourus par les diverses œuvres charitables.

A la cause des âmes : — pécheurs, infidèles des missions étrangères, âmes du purgatoire.

Paraît-on plus enclin à pardonner à ses ennemis?

Est-on plus ardent à lutter contre l'erreur et le mal?

Enfin, *fait-on honneur* à Notre-Seigneur par sa perfection morale personnelle, de même que Lui faisait honneur à son Père par sa sainteté?

N. B. — Les rapports qui doivent être lus aux séances du Congrès ne sont pas destinés à la louange par voie oratoire ou littéraire de la sainte Eucharistie, mais au simple compte rendu statistique des Œuvres directement eucharistiques ou du bien suscité par la piété eucharistique. On y indique le nom, la nature, le programme, les résultats de ces œuvres. On indique aussi le nombre des membres actifs, la fréquence et la durée des réunions. On a bien soin de mentionner en particulier si, outre la réunion mensuelle de toute la Confrérie, là où il y en a une, on fait aussi la réunion spéciale propre au Conseil de cette Confrérie; — si également, à ce Conseil, comme à la réunion générale, l'on fait ordinairement une instruction sur l'Eucharistie ou sur un sujet afférent.

Il est bon, dans les rapports, de signaler les obstacles rencontrés et vaincus, les concours et les consolations qui nous sont venus. La narration de quelques faits édifiants, la citation de quelques paroles empreintes de foi vive, etc., sont d'une grande utilité et ne doivent pas être négligées; mais en n'oubliant jamais cependant, la recommandation si nécessaire de la brièveté.

SOMMAIRE

Le premier Congrès sacerdotal de Montréal : Aperçu général. — Journée eucharistique. — Journée sociale. — Rapport de M. l'abbé J. G. Payette : l'Apostolat de la communion fréquente chez les adultes. — Rapport de M. l'abbé C. Lecoq, S. S. : La Sanctification personnelle du prêtre par l'Eucharistie. — Directoire pratique des Congrès eucharistiques régionaux.

BUREAU des OEUVRES EUCHARISRIQUES

368 Avenue Mont-Royal Est, Montréal.

Somme de la Prédication Eucharistique.

Par A. Tesnière, de la Congrégation du T. S. Sacrement, Docteur en Théologie. — Ouvrage honoré d'un Bref de S. S. Léon XIII et des éloges d'un grand nombre d'Evêques.

Six volumes ont paru :

1ere Partie — Les noms, les Figures et les prophéties de l'Eucharistie.

1 beau volume in-12 de 668 pages, 3ème édition.

No. 23. — broché : \$1.00 ; . . . franco \$1.13

“ 24. relié cuir 1.50 ; . . . “ 1.64

2ème partie : “ La Sainte Communion.” La nature et les effets de la communion.

2 volumes in-12 ; le premier de 500 pages, le second de 650 pages (ne se vendent pas séparément) 3ème édition.

No. 25. — Les deux volumes \$1.80. . . franco \$1.98

“ 26. — “ “ “ reliés cuir \$2.80 “ 2.98

3ème partie : “ La Pratique de la Communion.” Beau volume de 700 pages où est traitée à fond la théorie et la pratique de la Communion. Nouvelle édition revue d'après le Décret “ Sacra Tridentina Synodus.”

No 27. — broché : . \$1.25, . . . franco \$1.38

“ 28. reliure cuir . 1.75, . . . “ 1.89

4me partie : “ Le Cœur de Jésus-Christ.” 2 beaux volumes in-12 compacts, le premier de 700 pages, le second de 675 pages.

No. 29. — Les deux vol. brochés \$1.80 ; franco \$1.98

“ 30. “ “ “ reliure cuir \$2.80 “ 2.98

Manuel de l'Adoration du T. S. Sacrement, par le R. P. Tesnière. Trois volumes ont paru : (Chaque volume se vend séparément.)

1er Volume. — La Personne du Christ Eucharistique.

Volume in-18 de 340 pages.

No. 31. — broché 40 cts ; . . . franco 44 cts.

“ 32 reliure cuir 60 cts . . . “ 64 cts.

2me Volume. — Les Titres divins et humains de l'Eucharistie In-18 de 476 pages.

No. 33. — broché 45c. franco 50c.

“ 34. — reliure cuir 65c. franco 70c.

Ouvrages du Rév. Père Lintelo, S. J.

GRAITANT DE LA

Communion Fréquente et Quotidienne

- No. 221 *Appel aux jeunes gens* . . . (160^{ème} mille)
No. 225 *Appel aux Enfants de Marie* (40^{ème} mille)
No. 297 *Appel aux Hommes* (20^{ème} mille)

Ces trois Nos, 221-225-297, se vendent :

5cts l'unité, \$1.00 les 25 exemplaires et \$3.75 le cent.

- No. 321 *La pratique du Décret dans les maisons d'éducation* 13cts.
No. 323 *La Communion quotidienne dans les maisons d'éducation* 7cts.
No. 324 *Aux éducateurs* 7cts.
No. 325 *Prière pour la Vocation* 7cts.
No. 341 *L'Apostolat de la Communion, rapport présenté au Congrès Eucharistique de Vienne* 10cts.

Triduum Eucharistique et instructions sur la Communion quotidienne, d'après les décrets de Sa Sainteté Pie X, par le Père Jules Lintelo, S. J., 2^{ème} édition, volume in 8 de 180 pages. No 298. — Prix . . . franco 35cts.

Dans ce nouvel ouvrage. le R. P. Lintelo n'a voulu écrire, ni une dissertation théologique, ni un traité pour les prêtres, mais un manuel destiné à leur faciliter l'exposé qu'ils doivent faire au peuple chrétien durant le Triduum annuel institué par S. S. Pie X, de la doctrine puisée dans les traités. L'auteur propose la matière à prêcher, non les développements oratoires; son ouvrage est essentiellement pratique et sera d'une utilité précieuse à tous les prêtres qui ont le désir de favoriser dans leur paroisse le mouvement de la Communion fréquente. selon le vœu réitéré du Souverain Pontife.

BUREAU des OEUVRES EUCHARISTIQUES
368 Ave Mont-Royal Est, Montréal.